

Le Petit Renaillot

Journal d'information de Faramans



n°38 - Janvier 2021



Sommaire

VIE COMMUNALE

Édito du Maire	p.4
Nouvelle équipe municipale.....	p.5
Employés communaux.....	p.7
Accessibilité	p.8
PLUI.....	p.8
Centre culturel	p.9
Défense incendie	p.10
Territoire énergie 38	p.11
Transport scolaire	p.12
Voirie	p.12
Gestion des déchets.....	p.13
Réseau d'eau	p.14
Matériel	p.14
Vidéo protection	p.14
Vie économique	p.16
Forêt communale	p.16
Camping.....	p.17
Mini crèche.....	p.18
CCAS	p.18
CME	p.19
Rénovation du clocher	p.20
Dans la tourmente de la COVID.....	p.20
Portrait.....	p.22
Animations	p.23

HOMMAGE

Joseph Gilibert	p.36
-----------------------	------

INFOS DIVERSES

Banque alimentaire	p.38
ISERADOM.....	p.38
Bièvre Isère Communauté	p.39
Calendrier ordures ménagères	p.40
Numéros utiles	p.41
État civil	p.42
Calendrier des fêtes	p.43

VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde	p.24
ACCA	p.25
ACCIF	p.26
ADMR Bièvre Burettes	p.26
Bibliothèque	p.27
AS Bièvre Golf	p.27
CERF.....	p.28
Conscrits	p.28
Club de l'amitié	p.29
Club de marche	p.29
Club de foot	p.30
Don du sang	p.31
Enfants d'ailleurs	p.32
La Fario des Eydoches	p.32
Faradanse	p.33
FNACA	p.33
Patrimoine religieux	p.34
Sou des écoles	p.34
Théâtre	p.35
UPIF.....	p.35

Le mot du maire



Sur le dernier numéro du Petit Renaillot, de Janvier 2020, on ne parlait pas de confinement, on n'évoquait pas la possibilité de porter un masque, etc.

Mais, en 2020, la Covid est passée par là...

Dans une situation déjà préoccupante, les élections municipales ont eu lieu le 15 Mars 2020. Vous avez désigné une nouvelle équipe communale. Elle a été modifiée d'une petite moitié par rapport à l'ancien conseil municipal. Permettez-moi de féliciter les anciens élus pour leur investissement (pour certains pendant plusieurs mandats). Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se sont déplacées pour voter.

Sachez que mon conseil municipal, et moi-même, serons, au cours de ces six prochaines années, les représentants de l'ensemble de la population de notre village.

A cause de la crise sanitaire liée à la Covid :

- La mise en place du nouveau conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 23 Mai 2020.
- Les activités des associations ont été perturbées et bon nombre de manifestations ont été annulées.
- Les écoles ont été partiellement fermées et bon nombre de personnes ont dû suspendre leur activité professionnelle ou télétravailler.
- La population a changé ses habitudes. Certains ont redécouvert qu'il était possible de s'alimenter par l'intermédiaire des commerces locaux. Nos professionnels de santé ont été présents et efficaces.
- L'équipe municipale est restée proche des habitants et plus particulièrement de ceux qui étaient seuls ou âgés. La population a été informée régulièrement de l'avancée de la crise et des services mis en place sur la commune et le territoire intercommunal.

Suite aux élections municipales, le Dr Yannick NEUDER m'a fait l'honneur de me proposer une des vice-présidences de Bièvre Isère Communauté.

Je me suis vite aperçu de l'aspect politique de la fonction.

Des événements imprévus ont fait que j'ai dû consacrer beaucoup plus de temps à mon travail (que ce qui était initialement envisagé en début de mandat).

Ainsi, il est devenu difficile de concilier mon rôle de Vice-Président d'une intercommunalité de 60 000 habitants, de Maire d'une commune de plus de 1 000 habitants (sans Directeur Général des Services) et une activité professionnelle.

De ce fait, tout en restant solidaire et moteur des actions initiées par Bièvre Isère Communauté, j'ai décidé en Novembre de présenter ma démission de vice-président.

Tout au long de ce mandat, je consacrerai donc mon temps et mes forces, entourée d'une équipe municipale soudée et solidaire, à œuvrer pour les habitants de FARAMANS et ceux des communes de notre bassin de vie.

Je souhaite qu'ils vivent dans un cadre rural tout en bénéficiant, près de leur domicile, de services, de commerces et de professionnels de santé.

A travers les lignes de ce bulletin municipal, vous trouverez le compte-rendu des nombreuses réalisations municipales de 2020.

Tout au long de ces 6 années à venir, notre seul objectif sera que FARAMANS soit un village accueillant, vivant et dynamique.

Enfin, je remercie la trentaine d'associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS et de notre bassin de vie.

Que 2021 vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers,

Santé, bonheur et prospérité.

Excellente nouvelle année !
Votre Maire, Gilles BOURDAT

Nouvelle équipe municipale



Maire : **Gilles BOURDAT**

Appels d'offres, subventions, finances et impôts directs, ressources humaines, relations avec les acteurs économiques.

Représentant communal à la SPL « Terres de Berlioz » (office du tourisme).

Intercommunalité : 11^{ème} vice-président en charge de la santé, de l'économie sociale, solidaire et des solidarités.



1^{ère} adjointe : **Frédérique FERRARIS**

Scolaire et périscolaire, urbanisme, marché.

Vice présidente thématique au sein du TE38.

Déléguée représentant la commune au sein du Territoire d'Energie 38 (TE38).

Intercommunalité: aménagement du territoire, urbanisme, habitat logement.



2^{ème} adjoint : **Michaël MARION**

Bâtiments, relations avec les associations, sécurité de la population.

Intercommunalité: travaux, maintenance des bâtiments et sécurité, aménagement numérique, système d'information.



3^{ème} adjointe : **Christine ROUQUETTE**

Communication, culture et patrimoine, sport, jeunesse et loisirs, embellissement de la commune.

Intercommunalité: culture, lecture publique, festivals.



4^{ème} adjoint : **Gérard JOUVHOMME**

Conseil municipal enfants, ressources humaines agents techniques, tourisme et camping.

Représentant de la commune au Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA).

Intercommunalité: sport, équipements sportifs, vie associative.



Conseillère déléguée : **Pascale BURLET**

CCAS, Téléthon.



Conseiller délégué : **Guy CARRAS**

Voirie, assainissement, agriculture.

Correspondant « lutte contre l'ambroisie ».

Intercommunalité: eau potable, assainissement, collecte et valorisation des déchets.



Conseillère déléguée : **Agnès PAIS**

Environnement, relations avec les acteurs économiques.

Intercommunalité: petite enfance, enfance et jeunesse, solidarité, proximité, seniors, santé, famille, économie sociale et solidaire.



Conseiller délégué : **Michel GUILLOU**

Affouage, cimetière.

Délégué suppléant représentant la commune au sein du Territoire d'Energie 38 (TE38)

Correspondant « militaire de défense ».

Intercommunalité: transition écologique, mobilité, environnement, forêt, chasse, pêche, biodiversité, cycle de l'eau.



Conseillère :

Estelle BOUVIER PATRON



Conseiller : **Guy CHAFFARD LUCON**

Intercommunalité: administration générale, ressources humaines, commande publique, finances, mutualisation.



Conseillère :

Anne Laure DUBOIS



Conseiller : **Franck DOREY**

Intercommunalité: économie, commerce artisanat, tourisme, patrimoine, agriculture, économie sociale et solidaire.



Conseillère : **Elodie GREGOIRE**

Déléguée à la commission communale des listes électorales.



Conseiller : **Mickaël GROS**

Délégué à la commission communale des listes électorales.



Conseillère suppléante :

Marie CACHET

Déléguée à la commission intercommunale des impôts directs.



Conseiller suppléant :

Kévin GAUTHIER

Employés communaux

Cette année encore, le personnel communal a évolué. Notre secrétaire, Sylvie GOIZET, ayant trouvé un poste plus proche de son domicile, a demandé sa mutation. Elle est remplacée par Delphine BLEIN, faramantoise. Dominique GLEONEC qui faisait quelques heures à la cantine depuis sa retraite a cessé définitivement toute fonction. Elle est remplacée par Jocelyne ROUX, elle aussi faramantoise. Le club de foot a embauché,



Christophe :
Adjoint technique stagiaire à temps complet.
Entretien, espaces verts.



Christèle :
Adjoint technique stagiaire, à temps non complet, CDD.
Aide en milieu scolaire, activités périscolaires, ménage.



Claude :
Agent technique, CDI
Espaces verts, entretien.



Delphine :
Rédacteur principal 2^{ème} classe,
à temps non complet.
Secrétariat de mairie.



Fabien :
En contrat d'alternance.
Aide en périscolaire.

en alternance, Fabien VICARIO un jeune stagiaire qui prépare un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Au sein du club, il est éducateur « jeunes » et joueur senior. La mairie s'est engagée à compléter ses heures et il intervient quelques heures à la cantine/garderie.



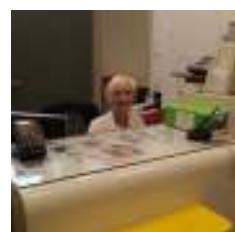
Frédéric :
Adjoint technique titulaire à temps plein.
Entretien, espaces verts.



Jocelyne :
Aide en périscolaire à temps non complet, CDD.



Mélissa :
Adjoint technique stagiaire, à temps complet.
Activités périscolaires,
Accueil mairie/agence postale.



Michelle :
Adjoint administratif stagiaire à temps non complet.
Accueil mairie/agence postale,
activités périscolaires.



Patricia :
Adjoint technique 2^{ème} classe,
ATSEM.
Aide en milieu scolaire, activités périscolaires, ménage.

Accessibilité

Les travaux d'aménagement de mise en accessibilité de nos bâtiments communaux recevant du public se sont terminés cette année.

Au stade : nous avons mis aux normes l'entrée de la salle d'animation.

Au camping : nous avons aménagé une douche et un WC pour personne à mobilité réduite (PMR). Ce local existait déjà mais les normes ayant changé, il a fallu le restructurer. Nous avons créé une rampe d'accès à l'accueil ainsi qu'une place de parking PMR.

Au centre culturel : l'aménagement s'est fait dans un projet plus global de réfection du bâtiment.

L'ensemble des travaux d'accessibilité a coûté 564 506,09 € HT. Ils étaient nécessaires afin de se conformer à la loi. Ils ont fait l'objet de 75,8% de subventions des autres collectivités (état, région, département).

Le reste à charge de la commune est de 136 516,70 € HT.



PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été adopté en fin d'année 2019. Ce document permet de gérer désormais toutes les demandes d'urbanisme des 50 communes. Ainsi, il y a une harmonisation des pratiques sur notre territoire.

L'élaboration de ce document s'est fait sur 4 ans et a demandé un très important travail de la part de tous les acteurs: les services de Bièvre Isère, les élus, les cabinets d'études et les différents organismes. Cependant, en raison de la masse de données à prendre en compte, du temps qui nous était imparti et du facteur « erreur humaine », il est rapidement apparu qu'il fallait corriger certaines inexactitudes, oubli ou contresens.

Aussi, dès début octobre, des rencontres ont commencé afin d'apporter les corrections nécessaires. Ceci ne constitue pas ce que l'on appelle une « révision ». Elle n'interviendra que dans 5/6 ans pour apporter des changements plus conséquents et très encadrés par la loi.

Ce qui est en cours est « une modification ». Elle ne concerne que des choses à la marge et surtout ne change pas l'équilibre du PLUI. Clairement, ceci ne peut en aucun cas entraîner de nouvelles ouvertures de surfaces à la constructibilité.



Notre centre culturel inauguré en 1995 regroupe :

- une grande salle, de 154 m², avec une scène de 32 m²,
- une plus petite salle de réunion, de 70 m²,
- une cuisine,
- la bibliothèque intercommunale de Faramans et Bossieu.

Depuis, seuls quelques travaux d'entretien avaient été effectués. La précédente équipe municipale avait donc décidé la mise en accessibilité du centre culturel.

Cette opération fait que, en 6 ans, la totalité des 12 locaux communaux ont été rendus accessibles à toute forme de handicap.

En un an, on aura rendu accessible :

- la petite salle tout en créant un WC PMR,
- la scène grâce à l'installation d'un élévateur,
- la grande salle en réalisant une nouvelle entrée.

De plus, on aura aménagé de nouveaux parkings destinés aux personnes en situation de handicap.

En parallèle, on a travaillé sur l'amélioration énergétique de ce bâtiment en :

- isolant les plafonds,
- isolant par le sol,
- isolant les murs par l'extérieur et en donnant un aspect plus contemporain à notre centre culturel,
- revoyant le système de chauffage

De plus, on aura climatisé la petite salle du centre culturel. Ceci nous permet de mettre à disposition du public et des associations (plus particulièrement celles en lien avec les personnes âgées) une salle adéquate dans ces périodes, de plus en plus fréquentes, de fortes chaleurs et même de canicule.

Le coût de l'ensemble des travaux est de 223 737,09€ HT.

Les différentes demandes de dotations ont abouti à 78,74 % de subventions (le taux maximal étant de 80%) :

- 6,41 % d'aide de l'état dans le cadre d'une DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), soit 14 346,08 €, pour l'accessibilité du bâtiment,
- 20 % d'aide de l'état sous forme d'une DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), soit 44 747,42 €, pour l'amélioration énergétique de la structure,
- 15,38 % d'aide du Conseil régional, soit 34 400 €, pour l'ensemble des travaux,
- 36,95 % d'aide du Conseil départemental, soit 82 672 €, pour l'ensemble des travaux.

Subventions déduites, le coût restant à la charge de la commune a été de 47 571,59€ HT (soit 21.26% du montant des travaux).

Enfin, quelques chiffres dont on peut être fier : les 10 entreprises qui ont réalisé les travaux sont locales. En effet, leur siège social est situé à une distance moyenne de 8 kilomètres de FARAMANS.



La commune de FARAMANS a la compétence en termes de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI).

La DECI se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Ces aménagements sont appelés Point d'Eau Incendie (PEI). Ce sont généralement des poteaux ou des bouches d'incendie, raccordés au réseau d'eau potable sous pression et des réserves naturelles ou artificielles (PEI NA).

Tout PEI est caractérisé par sa nature, sa localisation, sa capacité et la capacité de la ressource qui l'alimente.

• Qui est responsable de la DECI ?

L'article L.2213-32 du CGCT crée la police administrative spéciale de la DECI placée sous l'autorité du maire.

A ce titre, celui-ci doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre.

Ainsi, au sens de la loi, la DECI revêt à la fois le caractère d'une police spéciale et d'un service public.

Cependant, la loi rend possible le transfert de l'intégralité du domaine de la DECI (pouvoir de police et service public) d'un maire vers un président d'EPCI à fiscalité propre, la création des métropoles emportant de plein droit ce transfert (article L. 5217-3 du CGCT).

• Qui utilise la DECI ?

La DECI est prioritairement réservée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les poteaux et bouches d'incendie, les réserves et les aires d'aspiration, doivent rester libres de toute entrave, pour permettre l'alimentation des véhicules de lutte contre l'incendie et l'action des sapeurs-pompiers.

Le SDIS doit disposer, en tout lieu et en tout temps, des ressources en eau nécessaires à l'accomplissement de ses missions. La connaissance permanente de leurs caractéristiques (emplacement, capacités hydrauliques, disponibilité) doit être la plus exhaustive et actualisée possible pour que les moyens à engager et les procédures opérationnelles soient adaptées.

A cette fin, le SDIS administre une application informatique partagée recensant l'ensemble des PEI du département.

• Qui contrôle le bon fonctionnement de la DECI ?

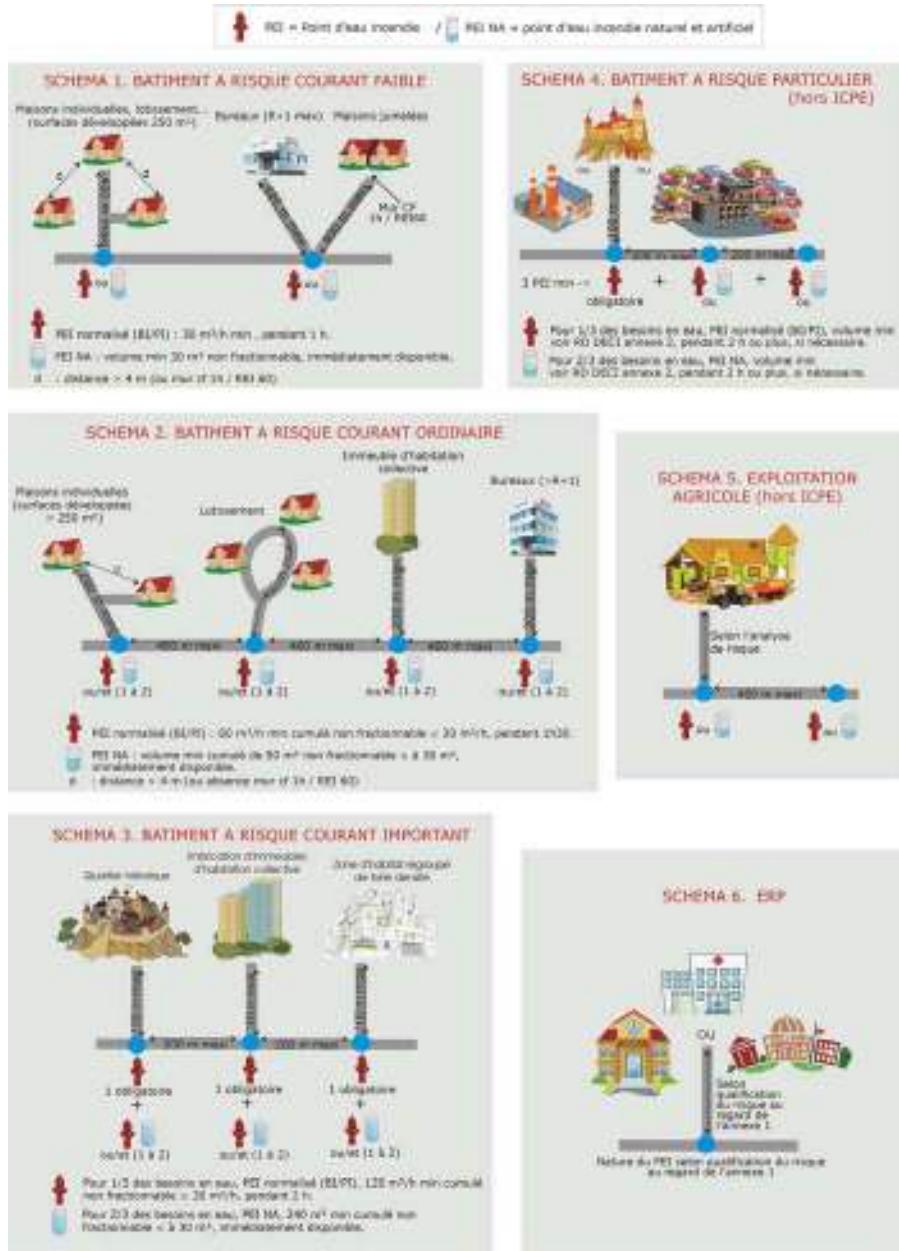
Après leur création, le maintien en condition opérationnelle des PEI est fondamental.

Ainsi la réglementation met à la charge du service public de DECI les actions de maintenance (entretien, réparation) et les Contrôles techniques (CT) périodiques (mesures unitaires de débit et de pression), qui peuvent être délégués à un prestataire. Les contrôles techniques doivent dater de moins de 3 ans.

S'agissant de PEI privé, outre son installation et sa réception, le propriétaire a la charge de son maintien en état opérationnel. Il a donc les mêmes obligations que le service public de DECI en matière de maintenance et de contrôles techniques. Il transmet les données du CT au service public de DECI.

Le SDIS effectue les Reconnaissances Opérationnelles (RO) pour compléter les CT (signalisation et accessibilité aux véhicules d'incendie notamment). La périodicité des RO ne peut être supérieure à 3 ans. Elle est actuellement fixée à 1 an. La saisie de l'ensemble des informations relevées lors des actions de maintenance, contrôles techniques et reconnaissances opérationnelles, se fait sur une plate-forme informatique collaborative, la gestion administrative de celle-ci étant assurée par le SDIS.

La commune de FARAMANS commande une prestation au service des eaux de Bièvre Isère Communauté pour tester physiquement les débits et pressions de ses poteaux d'incendie.



Territoire énergie 38

Petit rappel, le Territoire d'Energie Isère est notre syndicat d'énergie qui regroupe au niveau départemental les communes rurales, soit environ 450.

Il nous permet de faire évoluer nos réseaux, de contrôler nos fournisseurs d'énergie et nous conseille dans toutes nos démarches en la matière.

L'éclairage public de l'avenue du Marais est entièrement passé en leds. Ceci nous permettra de faire de nouvelles économies, de compenser les hausses tarifaires de l'électricité, mais aussi de moderniser nos installations. Comme précédemment l'intensité de l'éclairage est diminuée dans la nuit, sans que la perception oculaire soit modifiée. Le centre village sera la dernière tranche de changement de technologie, ainsi tous les éclairages seront en leds.

A proximité de la Mairie, un coffret de commande d'éclairage public qui se trouve actuellement sur un poteau Enedis sera intégré à l'intérieur du grand poste électrique afin d'améliorer l'esthétique de cette place.

Dans le cadre de l'aménagement du centre village, une étude est menée afin de commencer l'enfouissement des câbles électriques, d'éclairage public et de communications. Le devis prévisionnel s'élève à 125 406 € TTC pour la partie autre que téléphone; cette somme sera entièrement prise en charge par le TE38. Il restera à charge de la commune la partie d'Orange soit environ 15 565 €. En effet, cette société ne participe pas aux frais d'enfouissement donc nous en supportons totalement la charge pour des raisons évidentes de cohérence technique et esthétique.

Nous souhaiterions, à terme, faire ce type d'opération sur la plus grande partie de notre territoire. Ceci ne pourra se faire que progressivement en raison du coût. Mais il nous semble important de le prévoir en raison des épisodes climatiques de plus en plus violents qui impactent nos réseaux.

Les postes électriques des Bruyères et de Chantemerle ont été renforcés afin d'assurer une meilleure qualité de distribution. Ces opérations sont entièrement prises en charge par le syndicat.

Pour finir, depuis 2015, les tarifs réglementés de vente pour les collectivités se libéralisent. Ce qui signifie que nous devons procéder à un appel d'offres pour prendre un nouveau contrat. Cette démarche n'est pas toujours facile et le marché de l'énergie étant particulier, nous avons décidé de nous en remettre au TE38. Il mène le marché et négocie pour nous les meilleurs prix. Ce basculement a commencé par les installations de plus de 36 kva en 2015. Cette année, nous poursuivons avec les tarifs inférieurs à 36 kva (tarifs bleus). Dès janvier 2021, nous ferons partie du groupement de commande du TE38.

Transport scolaire



Un diagnostic concernant le lieu de résidence des enfants prenant les transports scolaires à destination des établissements de La Côte Saint André, a conduit la municipalité à redéfinir le positionnement des arrêts de cars.

Ainsi 3 nouveaux arrêts ont été créés et matérialisés par des zigzags jaunes :

- un nommé « chemin du Golf » sur le chemin de La Charrière
- un nommé « chemin du Lot » sur le chemin de La Croze
- un nommé « chemin des Millières » sur le chemin de l'Etang en remplacement de l'arrêt « Chantemerle » (à proximité du centre équestre)

Cette augmentation du nombre de points de ramassage scolaire permet de limiter le cheminement des enfants, améliorant ainsi leur sécurité. Par ailleurs, afin d'apporter un confort supplémentaire, des abribus en bois ont été installés à la demande de la commune par une entreprise locale. Pour mémoire, les arrêts « chemin des Bruyères » (carrefour du Serclier), « chemin de La Charrière » (au niveau du rond-point) et « Place » (sur la place du Tailleur) restent inchangés.

Voirie

Les différents aménagements de voirie prévus lors du dernier mandat étant terminés, c'est maintenant le projet d'aménagement en voies douces du centre du village qui débute.

Ce projet avait déjà fait partie d'une réflexion lors du dernier mandat. En effet, suite à l'achat de la maison de Stéphanie GAIGNAIRE et la construction de la mini crèche, une réflexion s'est engagée pour améliorer la sécurité des piétons et le stationnement dans le village.



C'est ainsi que la place du village a été modifiée avec la création de 11 places de parking et d'un aménagement piétonnier devant la maison GAIGNAIRE. Ce passage permet de relier l'école maternelle à nos commerces.

De même, afin de faciliter l'accès à la mini crèche, des trottoirs et des emplacements de stationnement ont été réalisés sur le chemin des Églantines.



Gestion des déchets

Beaucoup de nouveautés cette année dans le domaine de la gestion des déchets.

Le principal changement a été, depuis début octobre, le ramassage des ordures ménagères une semaine sur deux, les semaines impaires. Vous avez dû recevoir une information sur le sujet et un calendrier*. Pour pallier un afflux ponctuel, une poubelle a été installée sur chaque Point d'Apport Volontaire (PAV). Ces poubelles ne sont pas là pour recevoir ce qui doit aller à la déchèterie, ni dans les bennes du tri lorsqu'elles sont pleines.

Concernant les PAV, celui du village a fait plusieurs petits déplacements au gré des travaux réalisés dans le secteur. Plus important, le SICTOM a proposé la fourniture d'un troisième lot de bennes de tri. Vu qu'il n'y en avait pas dans la partie sud de la commune, un terrain a été acquis aux Millières (près du carrefour chemin des Bruyères - chemin de la Fontaine) afin de les y installer. La création de la plateforme a débuté mi-octobre et les quatres bennes ont été installées le 20 novembre.

*retrouvez le calendrier en rubrique infos diverses



Rappelons quelques règles concernant les PAV ; également appelés Points Propres, ils devraient le rester, propres :

- Veillez à ne pas casser de bouteille en verre à côté des bennes ; les débris de verre peuvent blesser et ne sont pas faciles à ramasser.
- Ne déposez rien à côté des bennes ; si elles sont pleines, allez à un autre PAV ou revenez quelques jours plus tard (même si ce n'est pas une situation agréable).
- Pour optimiser le remplissage des bennes, essayer de jeter vos déchets sur les côtés, pas uniquement en face de l'ouverture.
- Si quelque chose ne rentre pas dans la benne, c'est certainement qu'elle n'a rien à y faire.
- Si quelque chose rentre, ce n'est pas pour autant qu'on peut l'y mettre : respectez les consignes de tri ; les PAV ne sont pas des annexes des déchèteries (pas d'électroménager à côté des bennes).
- Si les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, ils doivent néanmoins être vides : on a trouvé des sacs de surgelés pleins (et pas tous périmés).

Le non-respect de ces règles n'est pas nécessairement du fait des habitants de Faramans : les PAV sont des espaces ouverts, accessibles à tous. Rappelons que l'accès aux déchèteries de Bièvre Isère Communauté est gratuit pour les particuliers.

Réseau d'eau



La compétence « eau » n'appartient plus à la commune mais à la Communauté de communes (B.I.C.)

Pour rappel, l'eau de nos robinets est pompée à la station du Ronjay. Elle est refoulée au château d'eau situé sur le chemin Neuf au sommet de la forêt d'Autimont. A la sortie du château d'eau, elle est traitée par U.V. puis distribuée dans tout le village.

Bièvre Isère Communauté a remarqué de nombreuses fuites et casses sur la conduite alimentant Le Guyard et Le Ronjay. Elle a donc décidé de remplacer toute cette conduite. C'est environ 2 km de tuyaux pour une somme de 174 240 € qui ont été posés entre juillet et décembre par l'entreprise GMTP.

Matériel



La voiture « Citroën C15 » achetée en 2004 ne pouvait plus être acceptée au contrôle technique. Il fallut donc acheter un nouveau véhicule. Notre choix s'est arrêté sur un « Peugeot Partner » neuf. Il a été identifié au nom de la commune. Il complète bien l'utilisation du camion benne.

De même, la tondeuse « ISEKI » achetée en 2008 donnait de nombreux signes de faiblesse. Il fallait souvent faire appel à un mécanicien. Une occasion se présentant, le Conseil a décidé d'acheter une nouvelle tondeuse débroussailleuse de marque « FERRARI ».

La tondeuse « ISEKI » a été revendue.

Vidéo protection

La municipalité a constaté que :

- du mobilier urbain était souvent abîmé sans que les fautifs signalent leur identité et fassent intervenir leur assurance,
- des incivilités avaient parfois lieu sur le territoire de notre commune,
- des bâtiments communaux étaient quelques fois dégradés,
- des vols avaient du mal à être solutionnés.



Après avoir visité des systèmes de vidéoprotection existant sur d'autres communes, la Mairie s'est rapproché des gendarmes référents de l'Isère. Le diagnostic de ces derniers a montré qu'il était nécessaire d'installer 19 caméras sur notre commune.

L'installation de ces caméras (dont 4 caméras plaques qui sont très intéressantes pour les sections de recherche de la gendarmerie) va permettre de sécuriser notre village et de résoudre bon nombre d'incivilités.

Outre la sécurisation des édifices, les caméras de vidéoprotection garantissent la sécurité :

- des habitants de la commune (de leurs biens et de leur habitation),
- des 6 commerçants,
- d'une vingtaine d'artisans et travailleurs indépendants,
- des 18 professionnels de santé (pour la plupart rassemblés dans la Maison communale à vocation médicale d'Autimont) et de la Base de loisirs (camping, stades, étang, golf, centre aéré, etc).

D'autre part, le mobilier urbain souvent abîmé par des conducteurs indisciplinés va pouvoir être changé sans participation financière de la commune. Une fois les fautifs identifiés, leur assurance prendra en charge les réparations.

Dans un deuxième temps, Bièvre Isère Communauté devrait installer 5 autres caméras pour finir de sécuriser la Base de loisirs intercommunale.

Suite à un appel d'offres, c'est la société SERFIM qui a été retenue pour réaliser l'installation de vidéoprotection. Ces travaux ont été réalisés, en lien, avec le TE38 et ENEDIS (car certaines caméras sont disposées sur des mâts de ces organismes).

Le coût de l'ensemble des travaux (avec la salle d'exploitation des images) est de 95 954.93 € HT.

Les différentes demandes de dotations ont abouti à 77.8 % de subventions :

- 12.2 % d'aides de l'état (soit 11 741 €) sous forme d'une aide FIPD (Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance),
- 34.3 % de subventions du Conseil régional, soit 32 878 €,
- 31.3 % d'aides du Conseil départemental, soit 30 000 € (dans le cadre d'un plan exceptionnel d'installation de vidéo-protection de 3 ans).

Subventions déduites, le coût restant à la charge de la commune a été de 21 335.93 € HT (soit 22.2% du montant des travaux).



En conclusion, nous avons voulu, pour un montant raisonnable pour la commune, accentuer la sécurité des personnes et des biens.

La vidéo protection est un outil dissuasif qui va nous permettre de travailler en lien avec la gendarmerie.

Il n'est pas question d'espionner (aucune propriété privée n'est visible), mais de se servir de l'enregistrement lorsque nous en aurons besoin.

Le système de vidéoprotection est très utile lors de dégradations ou actes de vandalisme.

Toutes les caméras sont reliées à un centre de supervision.

Seule la gendarmerie et des élus habilités peuvent y avoir accès et visionner les vidéos.

Le dispositif est évolutif et fera l'objet d'ajustements en fonction des résultats.

Il est très complémentaire de l'opération « voisins vigilants » déjà présente sur FARAMANS.



Vie économique

L'année 2020, marquée par la Covid-19, a engendré, en France, une crise économique.

A Faramans, dès le début du confinement, la municipalité a exonéré de loyers tous les commerçants, les professionnels de santé et de tourisme pendant la période où ils ne pouvaient pas exercer leur activité.

Cette mesure ajoutée à celles des autres collectivités territoriales a permis à tous les professionnels de notre village de traverser cette crise.

D'autre part, afin de pérenniser la présence des commerçants, la nouvelle municipalité a commencé, en 2020, la restauration des locaux commerciaux appartenant à la commune. Ainsi, le local de la boucherie a été restauré.

En 2021, des travaux auront lieu à la boulangerie et au salon de coiffure.

Des nouvelles activités ont rejoint notre village en 2020 :

- Suite à la liquidation de l'entreprise PICHON, fin 2018, l'ancien site de GILIBERT Remorques cherchait un repreneur. Le tribunal de commerce a attribué le site à M. BEN AMAR (qui possède une activité de bardage). Sur les 5500 m² de locaux, M. BEN AMAR en utilisera environ 2000 m². Il est prêt à diviser en box le reste de la surface afin de permettre l'installation de nouvelles activités sur Faramans.
- En Mars, Douceurs d'Autrefois a installé sa cuisine sur Faramans. Il loue, à la commune, les ex-locaux de la fleuriste et de l'ADMR. M. HUGONIN et son équipe livrent des repas au domicile de personnes âgées ou non. D'autre part, depuis septembre 2020, ils fournissent les repas à la cantine scolaire.

En 2021, cette dynamique devrait se poursuivre. Une seconde orthophoniste (Mme Justine BARDIN) rejoindra début Janvier notre village. D'autres professionnels devraient l'imiter.

Toute personne souhaitant exercer son activité sur notre commune peut prendre contact avec la Mairie.



Forêt communale

Cette année, l'ONF a remplacé les plaques indiquant les numéros des coupes. Elles étaient anciennes et ne prenaient pas en compte les ajustements faits en 2016 sur les limites de coupes.

Les employés communaux ont nettoyé l'emplacement de l'ancienne carrière où la neige avait cassé beaucoup de branches, voire d'arbres ; ils avaient déjà eu beaucoup de travail pour rouvrir certains chemins, en particulier le Chemin Neuf qui traverse les bois communaux. Cet emplacement pourra servir de zone de dépôt pour les arbres qui doivent être coupés dans le bas de la parcelle 15.

Concernant l'affouage, cela se passe toujours, à Faramans, dans la parcelle 14. En trois ans, une année «pleine» et deux années «mixtes» (Faramans et Arzay), seulement un tiers environ de la parcelle a été exploitée. A ce rythme-là, il faudra au moins encore trois ans pour la terminer.

Pendant ce temps, c'est prévu dans le «Plan d'aménagement de la forêt communale de Faramans 2016-2035», d'autres parcelles doivent être coupées.

En 2025, il était prévu de couper la parcelle 7 à Arzay ; en collaboration avec l'ONF, elle a été vendue en juin, au plus offrant, 8650 € pour un volume de bois estimé à 948 m³ sur 3,54 ha ; son exploitation a commencé fin octobre. C'est une coupe en «taillis sous futaie», comme pour l'affouage. A noter que, dans le même temps, des coupes de la forêt communale de Bossieu n'ont pas trouvé preneur ; elles étaient proposées en «futaie irrégulière» (exploitation partielle mais plus fréquente) : seulement 844 m³ sur 17,05 ha.

En 2021, c'est la coupe 15 qui doit être exploitée (en partie, 2,05 ha). L'ONF a proposé une exploitation en «futaie irrégulière» (82 m³). La commune a préféré continuer en «taillis sous futaie», comme prévu initialement (350 m³).



Camping



Année très particulière pour le camping que cette année 2020 !! Comme pour beaucoup je n'en doute pas.

Compte tenu de la situation très incertaine dès le début de l'année, je n'ai donc que très peu entrepris ce printemps. Puis est arrivé le confinement et l'ordre de fermeture de tous les établissements recevant du public, donc le camping.

S'en est suivi une période d'incertitude totale concernant la date de réouverture, voire de non ouverture, qui a fait que j'ai dû réduire au maximum les charges.

J'en profite pour renouveler mes remerciements à la municipalité pour leur décision spontanée de ne pas encaisser de loyers durant ces deux mois de fermeture (décision très appréciable pour mes finances).

Enfin, l'autorisation de rouvrir est tombée fin Mai, au bout d'un suspens interminable. La mise en place d'un protocole sanitaire spécial suscita une grande inquiétude. Il fut finalement bien accueilli et très bien respecté tout l'été par les clients. Car heureusement, après un mois de Juin très mauvais, les clients sont venus nombreux sur Juillet – Août : clientèle française essentiellement et pour environ 40 % régionale. Durant ces deux mois de chaleur et de sécheresse, la nouvelle piscine a de nouveau comblé les touristes. Dommage que Septembre n'ait pas confirmé cette tendance mais au final l'année sera moins catastrophique que ce que je craignais au printemps. J'espère juste, comme tous les professionnels, ne pas revivre une deuxième année identique car cela pourrait alors devenir compliqué.

Au niveau des travaux, c'était l'année de la mise aux normes accessibilité du camping dans le calendrier de la municipalité. Ainsi, le bureau d'accueil s'est vu doté d'une rampe d'accès PMR et l'un des sanitaires a été équipé d'une salle PMR (WC et douche) flambant neuve qui a fait son effet auprès de la clientèle.



Merci à la municipalité pour ces travaux. L'automne est maintenant là et c'est donc déjà le moment de préparer la saison 2021 en espérant que Madame Covid nous laissera tranquille pour pouvoir de nouveau me projeter sur d'autres améliorations du camping. Toujours dans le but de rendre ce site encore plus attractif pour de nouvelles clientèles encore plus nombreuses. Ce qui rejaillira sur la fréquentation des commerces et la notoriété du village.

Nous terminons l'année sur une très belle note : le camping des Eydoches a obtenu sa 3^{ème} étoile.

Serge Perrin, Gérant

Mini crèche

En 2017, plusieurs organismes privés avaient demandé à rencontrer la Mairie pour installer une mini-crèche. La municipalité avait alors réuni les assistantes maternelles exerçant sur la commune. De cette réunion, il était ressorti que d'ici 3 ans de nombreuses « nounous » seraient en retraite ou auraient changé d'activité. Afin d'assurer la garde de tous les enfants de 0 à 3 ans, l'ancienne équipe municipale avait donc autorisé l'implantation d'une mini-crèche « 10 berceaux » sur Faramans. Le projet de Mme PELLET fut retenu. La commune lui a vendu pour 20 000 € une petite parcelle qui accueillait, jusqu'à présent, le point d'apport volontaire du chemin des Eglantines.

Après de longues démarches pour obtenir les diverses autorisations, la mini-crèche « Les Loulous » a vu le jour. Le 2 Novembre, les premiers bambins ont pu être accueillis par l'équipe d'encadrement constituée de 3 personnes.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, présent dans chaque commune, est un établissement public indépendant qui se renouvelle la même année que le Conseil Municipal.

Présidé d'office par le Maire, son bureau est composé d'élus municipaux et de citoyens. Une nouvelle équipe de 11 personnes s'est engagée à le faire vivre et à être à l'écoute des habitants.

Menant l'action sociale de la commune, il peut apporter un secours exceptionnel à des personnes ou des familles en difficulté. Adhérent à l'association d'aide alimentaire en Bièvre Isère (3ABI), il permet aux habitants de déposer une demande pour recevoir des colis alimentaires.

A Faramans, son action porte essentiellement sur l'aide aux Aînés. Lors d'épisodes difficiles (confinement, neige, canicule...), un soutien est proposé aux personnes de plus de 75 ans, notamment ceux n'ayant pas d'enfants vivant sur la commune.

Notre sollicitude envers eux passe par la joie de se retrouver en décembre, lors du repas annuel. Devant l'impossibilité de se réunir cette année, le CCAS a choisi de maintenir cette tradition malgré tout. Pour le dimanche 20 décembre, un repas a été concocté par les artisans de bouche du village. Il a été remis, aux séniors qui le désiraient, par les membres du CCAS et les conseillers municipaux.

Les faramantoises résidant en maison de retraite ont, quant à elles, reçu un colis de fin d'année. Les enfants du périscolaire avaient mis tout leur cœur à dessiner des cartes de vœux. Quelle belle surprise pour tous les bénéficiaires !

Pour financer ces actions mais aussi proposer des animations, le CCAS organise plusieurs manifestations (concours de pétanque, loto). Annulées cette année, c'est une tombola qui a pris le relais.

Pour son élaboration, un partenariat a été mis en place avec quatre lycéennes du LEAP les Bonnevaux à St Siméon de Bressieux. Elèves de Terminale en Bac Professionnel «Service à la Personne et au Territoire», elles doivent porter un projet noté au bac, en lien avec une action sociale. Sollicité par l'une d'elle, habitante du village, le CCAS leur a confié un projet d'études contre leur aide précieuse pour la mise en place de cet évènement.

2021 arrive, espérons que nos « rendez-vous habituels » puissent reprendre car rien ne remplace de chaleureuses rencontres.

Pour toute information sur le CCAS ou demande d'aide, prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Le bureau 2020-2026 :

Président : Gilles Bourdat

Conseillère déléguée au CCAS : Pascale Burlet

Membres élus : Estelle Bouvier-Patron, Guy Carras, Guy Chaffard-Luçon, Elodie Grégoire, Christine Rouquette.

Membres citoyens : Fabrice Alphand, Françoise Gaignaire, Maryline Païs, Mickaël Pitet.



Le CME était composé de Maëlys DJELLOULI, Héloïse GRIVAU, Quentin SERVERIN, Lya BARROS, Elyne JOUVHOMME, Maxime MARNAT, Jordane CLARIN, Matthias GENTY et Paco SANCHEZ.

Suite à la « journée propre » organisée en mai 2018, les jeunes élus avaient été choqués par le nombre de mégots qui jonchaient le sol de notre village.

Ce mandat, tous leurs projets tournaient autour d'une lutte contre les mégots mais aussi d'une manière plus générale contre le tabagisme. De nombreuses propositions avaient été faites mais elles n'ont pas pu toutes aboutir. En effet, à partir de mars, le CME n'a pas pu se réunir en raison du confinement.

Afin de réaliser au moins une idée, avec l'aide des adultes, 1000 cendriers portatifs ont été commandés pendant les vacances.

C'est ainsi que la veille de la rentrée des classes, pour associer les 3 élus partant au collège mais ayant participé au projet, un cendrier portatif a été distribué dans chaque boîte aux lettres du village. D'autres ont été distribués sur le marché hebdomadaire du mardi 20 Octobre. Des cendriers restent à votre disposition en mairie.

Le 25 septembre de nouvelles élections ont eu lieu. Morgan BOURDAT, Enzo BURLET et Julian LOUIS GAVET ont été élus pour remplacer Maëlys DJELLOULI, Héloïse GRIVAU et Quentin SERVERIN partis au collège.



Rénovation du clocher

Le patrimoine d'une petite commune n'est généralement pas constitué de bâtiments prestigieux. Ce sont presque toujours de modestes édifices mais qui ont leur importance et que l'on se doit de protéger.

Bien plus qu'un symbole religieux, le clocher est un point de repère, ses cloches rythment notre quotidien, il donne une entité à notre village. Déjà évoqué dans le "Petit Renaillot 2020", son projet de restauration est toujours d'actualité. En collaboration avec l'Association du patrimoine religieux de Faramans et la Fondation du patrimoine, la commune a lancé une souscription. Au cours de cette année, la cagnotte a progressivement augmenté. A ce jour elle s'élève à 20 656 euros. Déjà 85 donateurs ont participé, particuliers ou entreprises désormais partenaires de ce projet.

Il n'y a pas de petit don : quelle que soit la somme, votre geste est important. La souscription continue jusqu'à la fin de l'année. Tous les dons donnent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don.

Pour participer, vous pouvez compléter le bon de souscription et le déposer, avec votre don, sous enveloppe anonyme, dans l'urne à votre disposition, à l'accueil de la Mairie. Les enveloppes, non ouvertes, seront transmises, de façon groupée, à la Fondation du patrimoine.

Vous pouvez aussi donner, par carte bancaire, via le site internet :
www.fondation-patrimoine.org/60975.

Grâce aux dons déjà effectués, le premier palier de 5000 euros étant franchi, la Fondation du Patrimoine a abondé de cette somme. Nous espérons obtenir 20 000 euros supplémentaires de la fondation, dossier en attente pour l'instant. Par ailleurs, la fondation du Crédit Agricole Centre Est nous a attribué 10 000 euros de dotation. Des subventions ont été aussi demandées auprès du Département et de la Région. Un dossier de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux a été déposé.

Alors pour que notre clocher retrouve fière allure, vous aussi participez. Il est encore temps de faire un don !



www.fondation-patrimoine.org/60975

Dans la tourmente de la COVID

Le 17 mars 2020, l'état instaurait le confinement total de la population, plongeant le pays dans une situation inédite. Notre quotidien est alors bousculé, les écoles fermées, les entreprises à l'arrêt, nos déplacements limités au strict minimum. Chaque sortie doit être justifiée, accompagnée de la fameuse attestation de déplacement. Malgré tout, la vie doit continuer et à Faramans, rapidement, on s'organise. L'école accueille les enfants des professionnels de santé. L'agence postale et la mairie sont fermées au public, mais les secrétaires assurent une permanence téléphonique et répondent aux mails.

Nous avons la chance d'avoir, sur la commune, une belle offre commerçante : la boulangerie, la boucherie, le tabac presse, la pharmacie, la livraison de repas à domicile. Nos commerçants se sont adaptés aux nouvelles règles sanitaires et sont restés ouverts. Ils ont rendu un grand service à la population.

Dans un premier temps, le marché du mardi est interdit. Rapidement, la municipalité demande une dérogation au préfet et obtient la réouverture. Il est alors organisé en respectant les recommandations (sens de circulation, distanciation sociale), sous la surveillance de plusieurs élus. Au fil des semaines, la fréquentation du marché augmente.

Le restaurant “La Roselière” propose des plats cuisinés, un horticulteur installe son étal de plants sur le parking de l’école maternelle.

La municipalité met aussi en place des commandes de fruits et légumes via internet. Les commandes, réceptionnées à la mairie, sont ensuite récupérées par les clients suivant un planning établi par les employés municipaux.

L'équipe municipale a aussi organisé un encadrement des personnes âgées ou isolées. Chaque élu a la charge de s'informer de l'état de santé de chacun de ses protégés et de leurs apporter son aide en cas de besoin.

Par ailleurs, un effort a été fait pour la communication. Chaque semaine, une fiche d'information est éditée et distribuée dans les boîtes aux lettres, récapitulant les dernières informations communales et recommandations gouvernementales. Ces mêmes informations sont aussi relayées sur le site internet, dans l'application “Voisins Vigilants” et sur les réseaux sociaux, créant ainsi une large trame de communication.

De son côté, Martine, notre correspondante au Dauphiné Libéré, ne ménage pas sa peine. Elle continue sa mission d'information en publiant nombre d'articles sur toutes les actions menées au village.

Pour soutenir le tissu économique, le conseil municipal a décidé de ne pas prélever, pendant les 2 mois du confinement, les loyers des commerçants, des professions médicales et paramédicales, qui ont dû cesser leur activité. Le camping, lui aussi touché par les mesures restrictives de déplacement, a bénéficié de cette aide.

Malgré l'ambiance morose, dans plusieurs quartiers, les habitants tiennent à rendre hommage à nos héros du quotidien. Ainsi musique, chansons, applaudissements résonnent chaque soir à 20h, dans les rues, un peu de joie et de chaleur pour réchauffer les cœurs.

Et lorsque Bièvre Isère Communauté lance l'opération “tous masqués”, très vite plus de 40 bénévoles proposent leur aide pour la confection des masques, couturières confirmées ou débutantes, de 13 à 85 ans, toutes animées par une belle motivation. Les tissus et les patrons leur sont distribués et en deux semaines, les 1000 masques sont terminés ! Ils sont alors remis à la population dans leur boîte aux lettres. Dans un deuxième temps, seront livrés les masques de la région Auvergne Rhône Alpes. Saluons ici le travail effectué par ces bénévoles, grande preuve de leur solidarité. La ruralité apparaît dès lors, comme un atout. La proximité, l'entraide sont plus que jamais présentes dans nos villages. Nous avons plus d'espace que nos voisins citadins. Apprécions tout cet espace ; les balades en forêt, les promenades à vélo, les moments de jardinage.

Profitons de cette chance.

Et même si le virus est toujours là, invisible, restons vigilants mais ne soyons pas inquiets. Notre environnement a changé et l'avenir nous paraît incertain, mais des jours meilleurs viendront.

Continuons d'avancer grâce à nos formidables capacités de résilience faramontoise !



Portrait

Micheline SERVOZ : notre doyenne est centenaire

Le 7 septembre dernier, Micheline Servoz, entourée de sa famille, recevait une petite délégation venue lui souhaiter un bon 100^{ème} anniversaire : représentants du conseil municipal, de l'ADMR, médecin, infirmiers. Si elle n'est pas la première Faramantoise centenaire, elle est la première à vivre encore chez elle à cet âge.

Aline Francine Micheline Drevon est née à Faramans le 7 septembre 1920 dans la ferme de ses parents, François Séraphin Drevon et Julie Philomène Célestine Billot, aux Millières (aujourd'hui maison Colly, chemin de la Fontaine). Son acte de naissance a été dressé par Joseph Servoz, nouvellement élu maire de Faramans, qui deviendra son beau-père 19 ans plus tard. Elle a toujours été prénommée Micheline : à cette époque, l'utilisation du 2^{ème} ou 3^{ème} prénom comme prénom d'usage n'était pas rare.

Ses parents se sont mariés en 1912 et son frère Fernand est né en 1913. Puis c'est la guerre et son père, qui avait fait deux ans de service militaire d'octobre 1907 à septembre 1909, est mobilisé en août 1914. Il ne sera démobilisé que le 25 mars 1919, ce qui explique la différence d'âge avec son frère aîné. La famille s'agrandit en 1929 avec la naissance de Gilbert, qui sera maire de Faramans de 1971 à 1978.

Son enfance n'est pas différente de celle des autres filles de son âge, entre la maison, l'école et les champs. Le 24 juin 1939, elle épouse Gaston Servoz, lui aussi agriculteur, de 10 ans son aîné ; elle quitte donc les Millières pour la Charrière ; Joseph, le père de Gaston, n'est plus maire depuis 5 ans et c'est Auguste Mioux qui célèbre leur union. Ils auront un fils unique, André, né en 1943 ; puis un petit-fils, Gilles et trois arrière-petits-enfants, Elodie, Joris et Rémi.

100 ans de vie sans histoires et, de l'avis de tous, Micheline est une femme sympathique et coquette avec qui il fait bon parler. Si son mari a une voiture, elle, c'est le plus souvent avec son vélo qu'elle se déplace ; ce n'est qu'à



90 ans qu'elle le raccroche, mais il est toujours là et elle a demandé à poser avec lui sur la photo de son centenaire. Mais une vie comporte aussi ses épreuves : elle a eu la douleur de perdre son fils André dans un accident de la route en 1983 alors qu'il n'était âgé que de 40 ans ; elle avait perdu son frère Gilbert en 1978, à l'âge de 48 ans, déjà des suites d'un accident de la route ; en 1991, en deux jours, c'est son mari Gaston (le 20 octobre) et son frère Fernand (le 21 octobre) qui la quittent ; et en février de cette année, sa belle-fille Simone.

Souhaitons à Micheline de profiter encore de la vie et, qui sait, de devenir la doyenne de Faramans de tous les temps.

Cela fait 13 ans qu'il n'y avait pas eu de centenaire à Faramans : Yvonne Abel, née Glibert, avait fêté ses 100 ans le 14 août 2007 et était décédée le 22 décembre de cette même année ; auparavant, c'est Andrée Perenon, née Pellerin, qui avait eu 100 ans le 30 juillet 2002 et était décédée le 22 mars 2004 ; vous pouvez les retrouver dans les « Petit Renaillot » de l'époque (disponibles sur le site <http://www.faramans.fr/> : rubrique Vie municipale / Publications). Mais le record de longévité pour un Faramantois de naissance (même s'il n'y a passé que sa jeunesse) est détenu par Ernest Némoz, 16/09/1895-15/12/1997, soit 102 ans et 3 mois.



Le 12 mars 2020, la 5^{ème} étape du Paris/Nice (course cycliste créée en 1933) nous a fait l'honneur de passer par Faramans avec un départ de Gannat (03) pour une arrivée inédite à La Côte Saint André.

Ce fut la plus longue étape de la course, 227 km. L'italien Niccolo Bonifazio remporte cette étape au sprint sur l'Avenue Hector Berlioz. Les écoliers et quelques habitants de notre village ont eu le privilège de voir et d'applaudir 168 coureurs, dont Julian Alaphilippe et Romain Bardet. En cette période de Covid, ce fut une arrivée exceptionnelle à huis-clos, sans public. L'épreuve finale fut remportée par l'allemand Maximilian Schachman sur la promenade des Anglais à Nice. Le premier français, au classement général, est Thibaut Pinot à la 5^{ème} place!



Le 18 août 2020, ce n'était pas dans une salle que le film était projeté !

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a marqué l'année 2020, une volonté d'animer le territoire en période estivale et de redynamiser le secteur culturel a été plus qu'essentiel pour cet été. Le pôle culture de Bièvre Isère Communauté a ainsi programmé 26 séances de cinéma en plein air sur une période de 5 semaines, du 16 juillet au 24 août 2020.

Le 18 août, notre base de loisirs a accueilli 406 spectateurs qui ont apprécié les aventures de «Raoul Taburin», un film de Pierre Godeau, avec l'incroyable Benoît Poelvoorde en selle ! Les spectateurs étaient parés de leurs plaids et fauteuils pliants. Les mesures sanitaires ont été respectées avec le port du masque obligatoire.

Avant et pendant la séance, une buvette a été tenue par les membres du CCAS, qui régalaient tout le monde avec des pizzas, chips, popcorns, bonbons et boissons...

Les spectateurs sont repartis ravis de cette soirée qui change de l'ordinaire et prêts à revivre un cinéma en plein air. Notre village est fier et remercie les 36% de faramantois qui ont troqué le traditionnel siège rouge de cinéma par l'air frais des Marais.

Nous détenons le plus gros score, 20% de spectateurs venus de l'extérieur. Et nous sommes sur la 2^{ème} marche du podium pour la fréquentation.



Cette année, hélas, à cause de la covid, nous ne ferons pas de sketch pour le Téléthon... malgré le souvenir encore marquant de «Blanc en neige et les 7 tartes tatins» et de tous les autres sketches précédents...

Nous n'avons pas encore trouvé assez de monteurs pour réaliser tous les montages sur les interviews de nos anciens et plus généralement de notre région si prégnante...

Certes nos projections en salle sont encore suspendues pour l'instant...
mais... mais... nos équipes restent toujours dynamiques et encore plus motivées que jamais...

Malgré la Covid et toutes ses contraintes, nous avons en tête plusieurs projets de courts-métrages dignes d'intérêt pour notre région et notre village.

En voici un exemple:

1789, le célèbre Sieur Arthus de Sayve*, marquis d'Ornacieux et des Cottanes et feu son château du Serclier...: Les propositions de repérages sont en cours toujours dans le rire et la bonne humeur, les acteurs ne seront pas de la partie mais des personnages typiques et «spécifiques» sont à l'étude pour une mise en scène «cinémathèco-théâtrale» digne de la personnalité de 38imageSeconde...

Nous espérons, avec ces projets, valoriser au mieux notre histoire...

Avec de la volonté, tout est possible. Si vous en avez l'envie, vous pouvez venir nous rejoindre, quelques soient votre âge ou vos aptitudes... le cinéma est un art ouvert à tous !

Alors? À bientôt?

L'équipe de 38imageSeconde
128 chemin des Châtaigniers
38260 Faramans
(Marc Dedenis, Président 06 84 08 23 83)

* Arthus-Joseph de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE, fils de Jean-Dominique, Chevalier, Marquis d'Ornacieux, Seigneur de Faramans, des Cottanes, Arzay, Pajay, Boissieux, Lieudieu, Marcilloles, Sardieu et autres places, Conseiller puis Président à mortier du parlement de Grenoble, où il avait une résidence...

Ce marquis prélevait énormément d'impôts, dont une taxe du haut moyen-âge, que ses ancêtres avaient réinstaurée par acte notarié en 1603: «le droit de truage» (taxe/tête d'habitant: même mot d'origine que «truand» d'ailleurs...): Apparemment, le Marquis d'Ornacieux était l'un des rares à avoir conservé ce droit...



Il ne reste que deux dépendances du château du Serclier...: la maison des gardes et la grange (photo 1). Un habitant de Marcilloles met le feu et en une nuit le château est détruit.



Dans la nuit du 22 au 23 juillet 1789, des brigands se cachaient dans les vignes... depuis le bois des Burettes, ils sont montés au château pour chercher le marquis... qui était déjà parti «se planquer» en Savoie... puis en Italie, quand la Savoie a été rattachée à la France. Le marquis est mort en Italie.





ACCA La Diane d'Autimont

2020, quelle année ! Je pense qu'il faut vite l'oublier ...

Avec la pandémie, la sécheresse et la canicule, c'est vraiment désolant. Je n'en dirai pas plus sur cette saison, sauf que la reproduction du lièvre a été bonne, puisqu'il n'aime pas l'humidité. La première matinée de chasse le prouve : 14 lièvres prélevés dont beaucoup de jeunes.

Nous avons terminé la saison 2019 en beauté puisque nous avons prélevé 2 sangliers dans les communaux d'Arzay. Nous devions les

déguster tous ensemble, avec nos conjointes, au mois de Juillet au stade de foot. Malheureusement, les mesures sanitaires ne nous l'ont pas permis.

Je voudrais rendre un hommage à deux chasseurs qui nous ont quittés cette année. Ils étaient conscrits (nés à quelques jours d'écart : l'un le 12/07/1931 et l'autre le 16/07/1931), ils étaient des chasseurs acharnés, un pour la bécasse, l'autre pour le lièvre et la bécasse également. Ils nous ont quittés la même année, à quelques mois d'écart. Il s'agit de Joseph GILIBERT dit «le Jo» et de Roger PATRAS dit «Patastrac». Il faisait bon les rencontrer, toujours un mot pour rire, toujours une histoire à raconter. Je me souviens des dernières années de chasse du Jo, de l'avoir croisé (comme cela arrivait souvent) accompagné de son fidèle chien Lucky, il venait de manquer une bécasse que Lucky avait levé plusieurs fois et il me dit : «Tu sais, Pierre, plus on devient vieux, plus on devient c....!» Je m'aperçois que plus les années passent, plus il avait raison !

Qui ne se rappelle pas, un jour en fin de battue aux chevreuils, que notre ami Roger en avait prélevé un. Personne n'avait entendu tirer, il était arrivé au point de ralliement sur sa mobylette, avec le chevreuil entre les jambes, les deux pattes et la tête sur le guidon ! A l'époque, il n'y avait pas de portable, je ne vous dis pas les éclats de rire ! Nous ne les oublierons pas et leurs histoires resteront gravées dans nos mémoires.

Nous avons programmé la matinée boudins le Dimanche 24 janvier 2021. Il est bien évident que si nous sommes dans la même situation qu'actuellement, cette matinée sera annulée ainsi que le repas de fin de chasse courant Mars 2021.

Dernière minute : nous venons d'apprendre le décès subit de Raymond Blanc. C'était un chasseur chevronné depuis son plus jeune âge. Il a transmis sa passion à son fils puis à son petit fils. Il a beaucoup œuvré pour notre association ceci grâce à ses talents de charcutier (c'était son métier). Nous le regretterons tous.

Le Président.



ACCIF (Ateliers Créatifs, Culturels, Informatiques de Faramans)**PAS DE RENTREE EN SEPTEMBRE 2020**

Année perturbée, s'il en est, par un être minuscule que l'on ne peut voir qu'à l'aide d'un microscope. Comme quoi, le moindre « grain de sable » peut enrayer et paralyser la vie de notre planète. Serons-nous assez sages et responsables pour tirer une leçon de ce coup de semonce... ?

En ce qui concerne l'ACCIF, comme toutes les associations, nous avons stoppé nos rencontres depuis le 16 mars dernier. Notre voyage du 8 juin

a été annulé, notre marché de Noël n'a pas eu lieu et notre 1^{ère} année de yoga fut, hélas, réduite à quelques mois. A ce jour, les ateliers sont en arrêt. A suivre...

Les cours de yoga du lundi matin ont pu reprendre avec un dispositif particulier. En effet, chaque participant possède son propre tapis donc pas de manipulation d'objets et la distanciation est respectée. L'initiation à l'informatique ne reprendra qu'en septembre 2021 si tout va bien et sous certaines conditions (comme son nom l'indique, c'est uniquement pour de l'initiation, pas pour se perfectionner). Nous informerons nos adhérentes et adhérents par courriel si la reprise peut s'effectuer dans des conditions optimales de sécurité. Pour l'instant, attendons !

Pour terminer, nous avons une pensée émue pour Françoise qui nous a quittés très brusquement laissant son époux Daniel dans la peine et pour Denise dont le mari est décédé pendant le confinement et que personne n'a pu accompagner. Espérons qu'en septembre 2021, nous pourrons à nouveau être ensemble.

Très bonne santé à tous.

**ADMR****ADMR BIÈVRE-BURETTES**

L'ADMR ce sont des bénévoles et des salariées, à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient. L'ADMR assure la mission d'aide à domicile auprès des séniors afin de les assister dans leur vie quotidienne (aide à la toilette, repas, courses, ménage ...) mais aussi les tâches ménagères tout public avec déduction partielle d'impôts.

Présente depuis 75 ans sur l'Isère, l'ADMR et ses 110 associations, est la référence du service à la personne.

Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association Bièvre Burettes intervient sur 6 communes : Faramans, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Penol, Ornacieux-Balbins.

En 2019, le service A.D.M.R. vie quotidienne comprend 13 responsables bénévoles, 124 clients, 19 salariées.

Les aides à domiciles ont effectué 16 400 heures, auprès de nos clients.

A Faramans, ce sont 5208 heures de réalisées.

L'année 2020 est une année particulière du fait de la pandémie de COVID-19. Malgré les difficultés, vous pouvez compter sur notre professionnalisme et notre bienveillance. Nos aides à domiciles et bénévoles ont été, et sont toujours, mobilisés pour être présents auprès de nos bénéficiaires dans le respect des consignes sanitaires.

Nous vous accueillons lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8h30 à 12h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30



Espace de Santé d'Autimont
17 Chemin de la porte bleue
38260 FARAMANS.
admrbibu@orange.fr
04 74 54 29 45

La bibliothèque essaie de continuer son chemin, difficilement cette année, vus les évènements dramatiques que nous traversons.

La Mairie a fait faire des travaux d'isolation. Nous avons dû débarrasser les rayons pour dégager les ouvertures. La bibliothèque est restée fermée pendant les travaux. Nous avons dû refermer le 14 mars, comme tous lieux accueillant du public. Et donc plus de permanences. Nous avons pu rouvrir, avec un protocole de sécurité compliqué, les samedis matins à partir du 20 juin. Cependant pas de navette avec la médiathèque qui se trouvait plus ou moins dans les mêmes conditions. Nous avons essayé de reprendre les navettes le 24 septembre.

On ne peut pas vraiment faire de bilan de fréquentation,

la bibliothèque ayant été fermée environ trois mois. Nous comptons deux fois moins d'adhérents.

Nous ne ferons pas d'assemblée générale cette année. Nous avons repris les prêts scolaires, avec les précautions de mise.

En descendant des caisses de livres pour chaque classe tous les 15 jours. Les institutrices sont d'accord, le principe leur paraît bon. Christine Rouquette s'est chargée des négociations. Elle s'occupe aussi du transfert des caisses. Encore merci Christine.

Cependant, nous sommes à nouveau confinés. La bibliothèque étant fermée, il n'y aura pas de caisses pour les écoles. Pendant combien de semaines ?

AS Bièvre Golf



L'année 2020 a été régie par la COVID.

Etant un sport individuel se pratiquant à l'extérieur, nous avons pu jouer dès juin.

Notre compétition principale « les Renaillots » a été décalée en septembre.

3 jours de beau temps, parcours sec, ambiance amicale, un repas et une remise des prix à la mode covidienne.

16 Jeunes sont inscrits à l'école de golf et suivent le mercredi les cours de notre nouveau pro E.Bect.

L'année 2021 se présente sous les mêmes contraintes et nous espérons que nos activités soient maintenues :

- En mai, avec les portes ouvertes où chacun est le bienvenu pour découvrir le golf.
- En juin, avec la compétition du club « les Renaillots ».
- De mars à octobre, avec la compétition inter-clubs (5) et nos sorties mensuelles sur d'autres parcours.

Vous pouvez découvrir plus en détail notre association sur notre site internet <https://www.asgolfbievre.com/>



Le bureau 2020 :

Cette année, nous avons accueilli Gilbert Monier.

Hubert Bec, « le chef resto », a rendu son tablier après plusieurs années à la tête du restaurant.

Le bureau évolue chaque année avec des départs et des arrivées. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres pour renforcer l'équipe.



Les manifestations :

Suite à l'épidémie que nous vivons actuellement, le feu d'artifice et la foire ont été annulés et cela malgré tous nos efforts pour maintenir la foire. La vente des repas choucroute a été repensée. Avec l'aide de l'office du tourisme « Terres de Berlioz », une vente sur internet a été organisée. Trois cent dix repas choucroute ont été retenus pour une distribution le 17 octobre sur la matinée.

Une trentaine de bénévoles, sur 2 jours, ont participé aux vendanges. Une production record de raisins de qualité exceptionnelle (très sucré) a été récoltée. Après pressage, le jus de raisin a été pasteurisé et mis en bouteille chez Cédric Moyroud au Mottier.

La vente des bouteilles a eu lieu en même temps que la distribution des repas, mais également auprès des membres du CERF et dans les commerces de Faramans : la boulangerie Michallon et la boucherie du Suzon. Nous remercions nos commerçants pour cet investissement.

Rendez-vous en 2021 pour repartir sur une année pleine d'espoir.

Site : www.faramans38cerf.jimdo.com



Conscrits



Malgré une période particulière, les conscrits de Faramans ont eu le plaisir d'animer leur village du 31 juillet au 5 août pour leur traditionnelle tournée des brioches. Elle a été réalisée avec succès et ils tiennent à remercier tous les Faramantois qui leur ont ouvert leurs portes.

Les Conscrits vous souhaitent une bonne santé et un bon courage durant cette période. En espérant vous revoir l'année prochaine pour plus de manifestations.

Les Conscrits de Faramans



A l'occasion de l'Assemblée Générale du 21 Novembre 2019, 43 personnes renouvelaient leur adhésion pour 2020.

Le début de l'année a commencé par la dégustation de la galette le 9 Janvier. Le 6 Février, tous les participants avaient mis provisoirement leurs jeux de société de côté pour déguster les 300 petites crêpes recouvertes de sucre ou de confitures. Le 20 Février, un mini loto entre amis avait bien rempli l'après-midi et occupé une trentaine d'adhérents, même la doyenne M^{me} Paulette MARCHAND était présente.

Les heureux gagnants sont repartis avec un lot et les moins chanceux un lot de consolation. Le 12 Mars, nous n'imaginions pas que le repas choucroute servi par M. Valentin serait notre dernière rencontre de cette année.

Alors que le Club se préparait à fêter les 40 ans de son existence, sont survenus, à notre grand regret, l'épidémie et le confinement.

Nos activités du jeudi, depuis cette date, n'ont donc pas pu reprendre à la déception et l'ennui de tous.

Cette année nous regrettons le décès de trois de nos anciens adhérents : M^{mes} Marie-Thérèse NEMOZ et Geneviève GROS, et M. Joseph GILIBERT.

Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.



Club de marche

Si 2019 a été une année de changement et de réussite, par contre 2020 a été une année particulière, interrompue pendant 3 mois à cause du coronavirus.

En effet, suite à ce virus venu d'ailleurs toutes nos sorties ont été annulées pendant le confinement. La sortie raquettes et d'autres ont été supprimées, y compris nos petits repas bien sympathiques. Heureusement le repas du 15 août a eu lieu au bord d'un étang à Pisieu. Dès le 8 juin, reprise des randonnées sur le village sans covoiturage et en respectant les gestes barrières. Une sortie de 2 jours en octobre avait été programmée à Riotord dans un gîte mais, législation oblige, le gîte ne peut pas nous recevoir. Elle sera reprogrammée en 2021.



Journée du 15 août à Pisieu

Par contre nous avons fait plusieurs sorties à la journée (Presles, Chavanay-Malleval dans la Loire, Bellegarde-Poussieu-Carmel de St Romain de Surieu).

Notre effectif est stable (74 adhérents). Le nombre de marcheurs est en progression (20 à 35 personnes) et en majorité des femmes. La foire ayant été annulée, nous avons regretté l'ambiance chaleureuse de la préparation des confitures et la convivialité du jour de la foire. Nous espérons que cette covid nous laissera tranquille en 2021.



Chavanay-Malleval le 21 septembre 2020

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Jean-Claude GREGOIRE : Portable : 06 86 20 06 99
- Jean-Michel CARRIOT : Portable : 06 84 05 83 83

Club de foot



La saison 2019 / 2020 aurait dû être une année exceptionnelle pour le club et l'occasion de fêter une quatrième accession en division supérieure de suite pour les seniors 1 et la deuxième pour les seniors 2. C'était sans compter sur la COVID19! Accession validée, mais pas de remise de fanion du district marquant la première place de notre poule.

L'équipe senior 1, classée première avec 7 points d'avance au moment de l'interruption du championnat en Mars, évoluera pour la première fois en D2 du district de l'Isère. L'équipe senior 2

a terminé deuxième en D4. Dirigeants et joueurs, nous sommes fiers de ce beau parcours. Je remercie toutes les personnes qui ont permis au club cette progression. Savourons un peu avant de repartir pour une nouvelle saison! Nouvelle saison qui s'annonce compliquée. Les consignes sanitaires ne nous permettent plus, pour l'instant, les matchs et les entraînements, ni l'organisation des manifestations indispensables (pétanque, loto) au financement du club. Pour compenser ce manque à gagner, nous nous tournons vers nos sponsors en lançant une opération panneaux publicitaires autour du stade.

Le CS Faramans, ce n'est pas seulement les seniors, mais aussi des équipes de jeunes très motivées qui viendront les renforcer dans quelques années.

La saison dernière, comme celle qui démarre, nous continuons d'améliorer l'encadrement des équipes jeunes avec l'implication de nos jeunes éducateurs qui, au gré de leur disponibilité, participent à des formations afin d'étoffer le contenu des entraînements et les rendre toujours plus attrayants pour motiver de nouveaux adhérents.

Le club comptait 154 licenciés la saison passée, 13 en catégorie U6/U7, 16 en catégorie U8/U9, 36 en catégorie U10/U11, 15 en catégorie U12/U13, 4 en catégorie U14/U15 en entente avec Commelle, 3 U16/U17 en entente avec Liers/Commelle, 39 en catégorie senior et 28 dirigeants. Nous espérons que l'inquiétude ne nous fera pas perdre de licenciés et que nous allons rester sur notre dynamique.

Bon courage à tous.

Bernard VEYRET



AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIÈVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE

Don du sang

En cette année 2020 si fortement impactée par la crise sanitaire de la COVID 19, la collecte de produit sanguin a connu un important recul du fait de l'abandon des collectes en milieu scolaire (universités, lycées) et en entreprise. Les réserves sont faibles et ont du mal à revenir à un niveau garantissant l'indépendance nationale.

Il est plus que nécessaire que chaque citoyen soit concerné en promouvant et en donnant.

Du fait du passage de la course cycliste Paris-Nice rendant très aléatoire l'accès de l'équipe EFS aux installations de la commune, la collecte initialement prévue le 12 mars a été permutée avec celle prévue le 29 mai à Commelle, puis délocalisée à Penol comme celle du 28 juin pour cause de travaux. A ces aléas de calendrier sont venus s'ajouter les contraintes imposées par le protocole sanitaire lié à la pandémie dont la principale étant la prise de rendez-vous sur le site « Resadon » compliquant l'accès au don pour les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques.

Ainsi 121 prélèvements ont été réalisés soit 6 de moins qu'en 2019. Si la collecte du 29 mai a eu un réel succès, 80 donneurs pour 75 prévus, celle du 28 juillet, tout juste 8 semaines après, a été faible, 51 donneurs pour 80 prévus. Alors plus que jamais, « Donnons avant d'avoir besoin ».

Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2021.

Dates collectes de sang 2021 :

FARAMANS
Mardi 27 juillet
Vendredi 17 décembre

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

LA COTE ST ANDRE
Mercredi 3 mars
Mardi 12 octobre

GILLONNAY
Lundi 2 août

COMMELLE
Vendredi 28 mai

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année.

L'Amicale est adhérente au CERF aux côtés des associations de Faramans.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles. Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE
Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail: paulette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900



Enfants d'ailleurs

L'association humanitaire, créée à la fin des années 90 par Jean-Louis et Chantal SIGAUD au cours de leur séjour de six ans en Ethiopie, prend en charge, depuis lors, une cinquantaine d'enfants de familles monoparentales particulièrement démunies (père décédé, mère sans ressources) à Addis-Abeba.

Ils sont suivis par des bénévoles éthiopiens de l'association, parfaitement francophones, car anciens élèves et cadres aujourd'hui du Lycée franco-éthiopien, Guebre Mariam. Chaque enfant a un parrain français ou européen qui verse tous les mois 22 € pour l'achat de nourriture pour la fratrie, le règlement des droits d'écolage et l'achat des uniformes spécifiques à l'école fréquentée. Les frais annexes imprévus, l'achat de médicaments par exemple, sont réglés par l'association.



Ces enfants pris en charge tous jeunes de 1 à 5 ans, pour la grande majorité, sont suivis de la maternelle à l'Université et aidés jusqu'à la fin de leur scolarité ou leur entrée dans la vie professionnelle. Il n'est pas rare qu'un même parrain aide son filleul pendant plus de 15 ans. Une anecdote savoureuse : Kiroubel, 22 ans aujourd'hui, n'était sans doute pas fait pour les études. Il a difficilement atteint l'équivalent de la classe de 4^{ème} et n'a pas trouvé de petit emploi pour aider sa grand-mère sans ressources qui l'hébergeait depuis le décès de ses parents. Dans un élan louable de générosité, les parrains faramantois de Kiroubel ont décidé de prendre en charge cette grand-mère qui peut ainsi terminer sa vie sans avoir à mendier ou à souffrir des affres de la faim

Un grand merci à tous ces parrains solidaires pour leur soutien indéfectible ainsi qu'à nos fidèles adhérents !

La fario des Eydoches

Déjà en 2019, nous évoquions un déficit du niveau de notre cours d'eau « Les Eydoches ». Fort heureusement, le lit principal n'a pas séché. L'activité pêche s'est faite tant bien que mal et quelques jolis poissons ont été pris.

Cette année, l'espoir de voir monter la rivière, nous a incités à effectuer un lâcher de 50 kg de truites surdensitaires pour l'ouverture, pour le bonheur des fidèles sociétaires. De jeunes pêcheurs ont pris la carte de pêche : bienvenue à eux.

Le niveau d'eau, plus élevé que l'an passé s'est maintenu au printemps. Nous avons alors déversé 30 kg supplémentaires pour Pentecôte. Même avec les chaleurs et le déficit d'eau de cet été, ce niveau n'a pas baissé.



En raison du confinement, la saison de pêche a été stoppée en mars et avril. La vente de truites a été annulée pour raison sanitaire. Nous espérons qu'en 2021, nous pourrons de nouveau vous proposer les fameuses truites de la pisciculture Murgat. Le nombre d'adhérents à la société est en baisse ; une trentaine de cartes ont été vendues. Cela n'est pas suffisant pour assurer quelques travaux d'entretien annuels. Cependant le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval) a lancé le curage d'un bassin d'infiltration situé au lieu dit « Les Burettes » à Penol. Le chantier vise une réhabilitation à la pêche avec la protection de la faune existante. Une pêche de sauvegarde a été réalisée avant l'assèchement du bassin. Une étude faunistique a démontré la présence importante de l'Agrion de Mercure (famille des libellules, espèce menacée), ainsi que d'autres espèces moins rares. La fin des travaux est prévue pour fin décembre 2020.

Croisons les doigts pour 2021: que notre rivière retrouve un débit suffisant au maintien de la vie aquatique.



En cette rentrée particulière, les cours de danse, de zumba et de fitness ont repris, en respectant les règles sanitaires. Bien évidemment un protocole a été mis en place, afin de préserver la santé de chacun: respect des distanciations, masque obligatoire lors des déplacements, avant et après les cours, sens de circulation pour les danseuses, des créneaux horaires ajoutés pour réduire les effectifs de nos cours, gel hydro alcoolique à disposition.

Les danseuses sont encadrées par Audrey Meunier et les cours de zumba fitness sont assurés par Christine Dautel.

Malheureusement toutes nos manifestations ont été stoppées depuis le 17 mars 2020, la vente de plants, les stages et notre gala annuel.

Toute l'équipe de Faradanse espère pouvoir organiser pour cette nouvelle année la vente de galettes en janvier, le concours de coinche en février, un stage de zumba/fitness en avril, la vente de plants prévus le 25 avril et le gala le 18 et 19 juin à Commelle.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : faradanse38260@gmail.com.



L'assemblée générale s'est tenue le 25 février 2020 à la salle de réunion. Etaient présents : M. Gilles BOURDAT, Maire et 16 membres du Comité. Au cours de la séance le compte-rendu financier de 2019 présenté par le Trésorier Roger GUILLOU a été validé à l'unanimité.

- Le montant des adhésions au comité pour 2021 a été fixé à 25€ pour les combattants et 15€ pour les veuves.
- Les membres ont accepté l'adhésion de trois nouveaux combattants venant de communes extérieures : MM. GAUDIN Hubert, GINIER Marcel et MEYNIER Noël.

Au mois d'août 2020 à Penol ont eu lieu les funérailles de leur camarade Antonin DUC. Le porte-drapeau et plusieurs membres l'ont accompagné au cours de la cérémonie.



Écusson dessiné par Michel RUEFF en 1998

« « SOMMES NOUS EN GUERRE... ? » »

- NOUS sommes en guerre...a déclaré le Président de la République au début de cette pandémie dont le traitement à l'arme lourde a littéralement paralysé la vie du pays.

De fait, la catastrophe sanitaire due au fameux coronavirus aura provoqué la mort de près de 30 000 personnes en deux mois, soit pratiquement autant que la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et Tunisie en dix années.

Et il est reconnu que c'est notre génération qui fournit encore le plus gros bataillon de toutes ces victimes.

De nombreux adhérents et responsables ont sombré dans cette catastrophe planétaire, en dépit des mesures mises en œuvre par le gouvernement et du dévouement extraordinaire des personnels de santé.

Ainsi, ces octogénaires qui avaient réussi à échapper aux embuscades tendues par les fellaghas, au moment de leurs vingt ans, auront tristement fini leur vie sur un lit de réanimation, leurs familles et leurs amis ne pouvant même pas leur rendre un dernier hommage !

Espérons que 2021, nous permettra de pouvoir célébrer dignement les diverses commémorations et de reprendre le fil de nos diverses activités.

Patrimoine religieux

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE FARAMANS



Notre église a connu des bouleversements ; pendant la longue période de confinement elle est restée muette : toutes les cérémonies ont été supprimées.

Malgré les contraintes des « gestes barrières » (masques, distanciation...) nous avons la joie de retrouver une église ouverte, propre, accueillante, silencieuse. De nombreux pèlerins ou visiteurs nous laissent un message.

Peut-être avez-vous vu dans le cœur de l'église trois magnifiques vitraux dont celui à droite représentant Saint-Roch ?

ROCH, naît à Montpellier vers 1348-50,

pendant la peste noire, en pleine guerre de 100 ans. Orphelin à 17 ans, il distribue sa fortune aux pauvres et part pour Rome. Son charisme auprès des malades se révèle sûrement à ce moment-là, quand il commence à soigner et réconforter des malades, obtenant certaines guérisons miraculeuses.

S'exposant au danger de contagion, il consacrera sa vie à soigner les malades de la peste.

Rapidement Roch deviendra le Saint invoqué, par le peuple, surtout en période d'épidémies. Il est le Saint Patron des pèlerins et de nombreuses corporations de soignants. Il est aussi protecteur des animaux. Son corps repose à Voghera en Lombardie.

En ces temps de pandémie, peut-être est-il bon de s'adresser à Saint-Roch :

« Préservez-nous des épidémies »

Restons prudents et confiants.

Nous vous invitons le dimanche 11 avril 2021, à partir de 11h, au Centre Culturel, à un apéritif et une vente de pâtisseries.



Le sou des écoles



Le sou des écoles de Faramans reprend du service !

Après une année 2019/2020 difficile au vu du contexte sanitaire, l'équipe du sou des écoles est heureuse de pouvoir de nouveau se réunir pour cette nouvelle rentrée. Cette année encore, le bureau et tous les

parents bénévoles espèrent pouvoir continuer à proposer des activités aux élèves du groupe scolaire. Quelques changements seront proposés lors des manifestations de l'année afin d'assurer la sécurité de tous. N'hésitez pas à nous rejoindre.





Au mois de mars 2020, l'association de théâtre «Les Renaillots en scène» n'a pas pu donner ses 4 représentations.

Nous remercions vivement le public qui est toujours très enthousiaste à l'idée de rire de nos pitreries.

En septembre 2020, nous repartons avec un nouveau texte à mettre en forme grâce à des jeux de scène répétés toutes les semaines. Nous avons décidé d'arrêter le groupe des enfants/adolescents par manque de temps. L'association espère pouvoir donner des représentations en 2021.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

UPIF

L'UPIF représente l'Union des Professions Indépendantes de Faramans; elle est constituée de commerçants, d'artisans et de professions libérales. Elle a pour vocation de promouvoir l'activité économique de notre cher village.

Depuis plusieurs années, nous animons 3 manifestations qui sont :

- Le 8 décembre pour la « fête des Lumières », où nous offrons à nos clients et patients, une collation et une boisson chaude. A cette occasion, l'UPIF organise une tombola gratuite.

- Le 17 janvier, le salon du « Mieux Etre », où vous pourrez rencontrer des professionnels qui se feront un plaisir d'échanger sur leur métier au Centre Culturel de Faramans.

- La fête de la musique le soir du 21 Juin au centre du village. Des artistes viennent animer la soirée et nous faire découvrir leur talent. Un petit marché nocturne

est organisé à cette occasion.

A l'heure actuelle et dans ce contexte incertain, nous ne sommes pas en mesure de nous engager sur l'ensemble de ces manifestations, mais nous ferons le maximum.

L'UPIF est ouvert à tous les professionnels; n'hésitez pas à venir nous voir, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à franchir les portes de nos commerces et cabinets et venir nous rencontrer.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide lors de ces différentes animations et, bien sûr, à vous pour votre présence.

Le Bureau

Contact :

Le Bar L'Un-Passe chez Micky – 04 74 85 84 48



Hommage à Joseph Gilibert



Joseph Gilibert, Jo pour beaucoup, nous a quitté cet été. Sa vie, c'est l'histoire de son entreprise, « Gilibert Remorques », et celle-ci est pour beaucoup dans ce qu'est le village de Faramans aujourd'hui.

Joseph Gilibert est né à Faramans le 16 juillet 1931. Ses parents, Joseph Gilibert et Adeline Vacher, étaient agriculteurs et habitaient route de Pommier. Il a un frère, Robert, né en 1934. Il est plutôt bon élève, mais l'école n'est « pas son truc » comme il le disait lui-même. Il arrête donc ses études à 15 ans. Son père le pousse à chercher une activité hors de la petite ferme familiale dans laquelle il ne voit pas d'avenir. Marcel Bouvier, charron qui exerce son activité près de l'actuelle pizzéria, accepte de le prendre en apprentissage. Il sera donc apprenti-charron.

La charron travaille le bois et le fer. La base de son activité est la production de roues à moyeu (en bois) avec bandage en fer et de tous les « véhicules » utilisant ces roues (brouettes, charrettes, tombereaux, chars à bancs ...).

Mais un matin de 1950, en arrivant à l'atelier, il apprend que son patron est décédé (il n'avait que 48 ans). Joseph n'a donc plus qu'à rentrer chez lui et chercher

un autre patron. Mais les choses ne vont pas se passer ainsi. D'abord la femme de son patron lui demande s'il voudrait bien terminer les affaires en cours : il accepte, moyennant salaire (en tant qu'apprenti il n'était pas payé). Un peu après, lorsqu'elle décide de vendre l'affaire, c'est lui qui fait visiter les lieux à l'expert venu faire l'estimation.

L'expert donne une estimation autour de 1 million de francs (anciens francs, bien sûr) et l'interpelle : « Toi qui connais le métier, ça ne t'intéresserait pas de reprendre l'affaire ? ». Joseph répond qu'il est mineur (19 ans alors que la majorité est à 21), qu'il n'a pas fait son service militaire et n'a pas d'argent. L'expert lui dit alors que chaque problème a sa solution : « Demande ton émancipation, un sursis pour le service militaire et, en ce qui concerne l'argent, tu dois bien avoir quelqu'un dans ta famille qui pourra t'en prêter ».

Joseph est emballé. Il a toujours déclaré que pour faire tout ce qu'il avait fait, il fallait être inconscient. Il y a peut-être un peu d'inconscience, mais aussi un solide esprit d'entreprendre. Malgré sa surprise initiale, son père accepte de l'émanciper et la demande de sursis est faite. Pour l'argent, c'est un peu plus compliqué ; il finit par penser à un oncle qui accepte de lui prêter 500 000 francs (à condition de le rembourser rapidement, ce qu'il promet de faire sans vraiment être sûr qu'il en aura les moyens). Avec ces 500 000 francs, quelques négociations sur le prix et un paiement échelonné du montant qui manque, le voilà, à 19 ans, chef d'entreprise.

Certes l'entreprise est petite. Il est seul et certains travaux ne sont pas faciles avec seulement deux bras. Pendant un an, il se fait aider par un jeune de l'orphelinat de La Côte St André. Puis il embauche son premier ouvrier, Joannès Marchand : natif de Pommier, il s'installera à Faramans et fera toute sa carrière dans l'entreprise. Curieuse situation que celle d'un patron de 20 ans avec un ouvrier de 4 ans son aîné. Mais ça marche. Il faut dire que les années 50 sont une période de grandes évolutions, en particulier dans l'agriculture. Les tracteurs remplacent progressivement les chevaux et le matériel annexe, comme les remorques, doit s'adapter. Joseph ne manquera aucune de ces évolutions : transformation des brancards à chevaux en timons pour tracteurs, remplacement des roues à bandages par des roues à pneumatiques, passage d'une structure bois en structure mixte acier-bois, puis tout acier.

Là encore, tout problème a sa solution. S'il faut concevoir un nouveau modèle, on le dessine à la craie sur le sol de l'atelier. Pour monter des structures en acier, il faut souder et personne ne sait le faire : Joseph se forme, puis forme lui-même ses ouvriers. L'entreprise Gilibert croît, équipe tout Faramans, puis les villages environnant, puis vise plus loin.

C'est ainsi, alors qu'il est sous les drapeaux (sursis ne vaut pas dispense), que Joseph décide de faire la foire de Lyon. Mais faire une foire sans rien exposer risque de ne pas être très productif et il n'a rien pour transporter ses remorques. Son conscrit Paul Barland propose alors de les emmener avec son tracteur. Mais 5 remorques, même si elles ne sont pas comparables à celles qu'on peut voir aujourd'hui et si on met les petites sur les grandes, ça fait un sacré convoi. Une autorisation est demandée, et accordée, mais il faudra informer les gendarmeries des secteurs traversés. Tout se passe bien jusqu'à Saint-Priest, où le chef de la gendarmerie leur dit qu'ils ne peuvent pas entrer dans Lyon avec un tel attelage. Après discussion, il accepte de les laisser continuer mais sous escorte de deux motards. Leur arrivée à Lyon n'a pas dû passer inaperçue. Autre problème, Joseph fait son service militaire, à Bron : ce n'est pas loin de Lyon, mais la permission qu'il demande lui est refusée ; qu'à cela ne tienne, il sort sans autorisation, rejoint sa voiture, garée dans le quartier et contenant ses effets civils, puis va à la foire. Surpris par son supérieur, venu à la foire en visiteur, il pense qu'il va être sévèrement sanctionné ; mais finalement cela ne lui coûtera qu'une bouteille de champagne : ce n'est pas trop cher payé.

Autre événement marquant des années 50, en 1955 il se marie avec Agnès Bourdat, elle aussi Faramantoise de naissance. Mais en épousant Joseph, elle épouse aussi l'entreprise : jusqu'à la retraite, elle sera à ses côtés, s'occupant plus particulièrement de la partie administrative et de la gestion du personnel. Ils auront trois enfants, Patrick, Philippe et Catherine, qui s'investiront aussi dans l'entreprise.

Mais revenons à l'entreprise qui se développe régulièrement. Pour croître, il faut de la place : l'atelier du charron devient rapidement trop exigu et il n'est pas possible de l'agrandir. Avec l'accord de son père, Joseph s'installe dans les annexes de la ferme familiale ; puis ce sera la construction de l'atelier, à côté de la ferme, puis celle de l'usine, de l'autre côté de la départementale. Côté débouchés, l'entreprise vend sa production de plus en plus loin. Ainsi, au début des années 70, c'est toute la France qui a accès aux produits Gilibert. Au milieu des années 70, c'est le début des ventes à l'export (DOM-TOM, Afrique). C'est à cette époque que son frère Robert prend le mal du pays et

rentre en France après une vingtaine d'années passées au Canada. Joseph lui propose de rejoindre l'entreprise pour s'occuper du service commercial. Robert accepte, à la grande joie de Joseph qui avouera plus tard avoir été particulièrement heureux de ces années passées avec son frère à ses côtés.

Après le développement «géographique», c'est la gamme de produits qui s'étoffe : remorques adaptées pour le transport des produits tropicaux (canne à sucre, coton, noix de coco ...) puis véhicules spéciaux pour les chantiers de travaux publics.

En 1987, c'est l'ouverture d'un deuxième site de production, à La Côte-Saint-André, au Rival : il est dédié aux productions de véhicules industriels (remorques et semi-remorques, porte-engins, bennes TP ...), l'activité agricole (bennes monoblocs, épandeurs de fumier, épandeurs de boues de stations d'épuration ...) restant à Faramans. Ainsi, en 1984, Joseph Gilibert est à la tête d'une entreprise d'environ 150 salariés (à l'époque Faramans compte à peine 700 habitants).

Mais à partir des années 90, la conjoncture n'est plus aussi favorable et l'entreprise connaît des hauts et des bas. Joseph fait tout ce qu'il peut pour sauvegarder la production et l'emploi, jusqu'à ce qu'il prenne une retraite bien méritée. Nul doute qu'il aura gardé, jusqu'au bout, un œil sur son «bébé».

Mais l'entreprise va disparaître un peu avant lui : après avoir réussi à garder son indépendance grâce à divers investisseurs, elle est rachetée en 2015 par l'entreprise bretonne Pichon ; mais fin 2018 Pichon doit faire face à des difficultés et est mis en redressement judiciaire ; l'entreprise Gilibert est liquidée, après 68 ans d'activité. Il est clair que Faramans doit beaucoup à Joseph Gilibert : créateur d'activité, il a permis à de nombreux jeunes de Faramans et des environs de trouver un emploi sur place. Au début des années 70, l'entreprise a besoin de bras, mais aussi de personnel avec des compétences particulières et il n'est pas facile de les attirer alors qu'il y a peu de possibilités de logement. Joseph se rapproche de Gilbert Drevon, alors maire : de là naîtra un projet de 14 logements locatifs, le lotissement des Millières. L'emploi local a permis de maintenir puis augmenter la population ; alors que le bar était le dernier commerce du village, un boulanger a pu rouvrir, suivi par d'autres commerces (boucherie, coiffure) puis par les premiers professionnels de santé (cabinet médical, pharmacie).

Pour tout cela, merci Joseph.

Merci à 38imageSeconde qui a mis à disposition l'entretien avec Joseph Gilibert enregistré en décembre 2015

Association Aide Alimentaire en Bièvre Isère



L'objectif de l'association est de permettre aux bénéficiaires de faire face à un coup dur, en bénéficiant de colis leur permettant d'être autonome le plus rapidement possible. Cette action concerne les habitants de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Le centre administratif, lieu d'accueil des demandeurs et de distribution, est situé 95 rue Elsa Triolet à La Côte St André (zone des Meunières) avec depuis, octobre 2020, une distribution à St Jean de Bournay.

- La Côte St André le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30
- St Jean de Bournay le mardi de 16h30 à 18h30

L'accueil administratif est assuré par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Lundi 13h30 à 17h00

Mardi et Mercredi 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

N° téléphone 04 37 04 30 61

Adresse mail 3abi@orange.fr

site internet www.3abi.fr

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer le lundi ou le mercredi la distribution des colis ainsi que de chauffeurs pour le transport des marchandises depuis Sassenage. Vous pouvez nous rencontrer les jours de distribution.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire

1. Prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 04 37 04 30 61
 - lundi 13h30/17h
 - mardi et mercredi : 9h/12h - 13h30/17h

- En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, les travailleurs sociaux,

2. Constituer le dossier, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer...

Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.

3. Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.

4. Une participation solidaire vous sera demandée.

Nos partenaires :  isère LE DÉPARTEMENT

 Bièvre Isère



Et des donateurs locaux

Isère à dom

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38. Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

Distribution de bornes de gel hydroalcoolique

Pour la rentrée, Bièvre Isère a choisi d'installer dans toutes les communes, des bornes de gel hydroalcoolique. Le Président Yannick Neuder a insisté, en tant que médecin, sur l'importance de continuer à respecter les gestes barrières et c'est pour cela que Bièvre Isère apporte son aide en finançant une borne dans chaque commune du territoire. Les Maires qui ont souhaité doter plus largement leurs équipements, ont pu bénéficier de cette opération pour commander des bornes supplémentaires.

Au total, ce sont 75 points de désinfection qui ont été installés sur le territoire depuis la rentrée de septembre 2020. Maintenir les gestes barrières, c'est préserver sa santé et celle de ses proches.

Prime Air Bois

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. C'est pourquoi, Bièvre Isère Communauté a mis en place depuis septembre 2019, une prime Air Bois pour vous aider à changer vos chauffages au bois vieillissants. Un appareil moderne, bien installé, régulièrement entretenu et utilisant du bois de qualité, permet de réduire ces émissions en chauffant avec moins de combustible.

POUR QUI ?

Cette prime, réservée aux particuliers résidents sur le territoire de Bièvre Isère est attribuée selon certains critères que vous pouvez retrouver sur le site internet : www.bièvre-isere.com.

COMMENT ?

Téléchargez votre dossier sur le site de Bièvre Isère et envoyez-le à l'AGEDEN (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole Grenobloise) à l'adresse mail suivante :

primeairbois-bievreisere@ageden38.org

Depuis la mise en place de cette prime Air Bois, une quarantaine de personnes en ont bénéficié et se retrouvent avec un nouveau chauffage, installé à des coûts moindres.

ANTICIPEZ DÈS MAINTENANT L'ADAPTATION DE VOTRE CONDUIT



Chèques cadeau BI Happy Shopping, carte cadeaux Aqualib', pêche...

Les chèques cadeaux BI Happy Shopping sont un moyen simple et rapide d'offrir des cadeaux.

Ils peuvent être utilisés auprès de 160 adhérents : boutiques, commerces, bien-être, santé, restaurants, artisans, producteurs, sport, loisirs, situés sur les 50 communes de Bièvre Isère.

D'une valeur de 10 € ou 15 € à composer selon les envies, les chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING sont valables 1 an.

Les avantages des chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING

- Utilisable dans près de 160 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents
- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi
- Jusqu'à 1 an de validité
- Pochette-cadeau offerte

Où acheter les chèques cadeaux B.I Happy Shopping ?

Dans les 3 Offices de Tourisme : La Côte Saint André (04 74 20 61 43), de Saint Etienne de Saint Geoirs et de Roybon (04 76 65 25 86), au VIVAL de Saint Jean de Bournay, chez Châtonnay Auto Top Garage à Châtonnay, ou dès maintenant, en les commandant et en réglant directement en ligne sur le site internet : www.bievre-isere.com.

Autre idée cadeau :

Pourquoi ne pas offrir des séances à Aqualib' ?

Côté Piscine, Fitness ou bien être....

Vous trouverez forcément votre bonheur !

Renseignements à Aqualib' au 70 Avenue Charles de Gaulle
à La Côte-Saint-André ou au 04 74 20 98 88



Calendrier ordures ménagères

2021

Arzay / Bossieu / Faramans

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M	31 L		
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V

● Jours de collecte

Mairie et agence postale de Faramans

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.com

Site internet : www.faramans.fr

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1^{er} Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ». Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h.

Déchetterie La Côte-Saint-André

04.74.20.33.03

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h (17h en hiver).

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 14 h à 17 h

Déchetterie Viriville

Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi : 9h-12h

Mardi et samedi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur [bievre-isere.com/mini-site « eau, assainissement et déchets »](http://bievre-isere.com/mini-site/eau-assainissement-et-dechets) - 04 74 20 86 73

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées.

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite).

Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04.74.54.29.45
Chirurgien dentiste	04.74.54.39.64
Diététicien nutritionniste	06.67.45.07.19
Energéticienne (acupuncture)	06.35.32.43.20
Etiopathe	06.51.55.50.73
Hypnothérapeute	06.52.38.33.51
Kinésiologue	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	04.74.59.36.10
Médecin : Dr Bredy	04.74.54.25.17
Médecin : Dr Cattin	04.74.57.91.78
Orthophoniste	06.71.41.76.66
Ostéopathe	06.43.14.94.58
Pédicure, podologue	07.86.57.72.84
Psychologue Clinicienne	06.34.10.29.98
Psychothérapeute	
Pharmacien	04.74.54.27.06
Réflexologue plantaire	06.89.56.18.91
Soins infirmiers	04.74.20.35.33

Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur :	
à Faramans, disponible à l'accueil du golf, au camping et à l'entrée de l'espace de santé d'Autimont	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

NAISSANCES

Elyo FETROT,
fils de Mégane FETROT
Né le 17 janvier 2020 à Voiron.

Loris FORAY,
fils de Yoan FORAY et Sabine ROUX
Né le 21 février 2020 à Voiron.

Diego FAURE-MALAN,
fils de Mathieu FAURE-MALAN et Sonia HILARIO
Né le 20 mai 2020 à La Tronche.

Octavia LAURENT,
fille de Damien LAURENT et Rébecca BERARDI
Née le 22 mai 2020 à Voiron.

Lyhana CLEMENT,
fille de Adrien CLEMENT et Lauriane GARNIER
Née le 25 juin 2020 à Bourgoin-Jallieu.

Alix LAPLACE,
fille de Benjamin LAPLACE et Amélie GREGOIRE
Née le 2 juillet 2020 à Bourgoin-Jallieu.

Louisa CARCEL,
fille de Stéphane CARCEL et Nelly HASELBAUER
Née le 2 juillet 2020 à Vienne.

Elinor THOMAS,
fille de Alexandre THOMAS et Emily ARTHAUD
Née le 6 août 2020 à Ecully.

Cassie PAIS,
fille de Gaétan PAIS et Sandra BOILEAU
Née le 6 août 2020 à Voiron.

Julia GOUVEIA,
fille de Mickaël GOUVEIA et Mathilde ROUQUETTE
Née le 25 août 2020 à Bourgoin-Jallieu.

Siena LOSA,
fille de Kévin LOSA et Mélissa GUTTIN
Née le 26 septembre 2020 à Voiron.

Loris BURLET,
fils de Kévin BURLET et Céline NEMOZ
Né le 26 octobre 2020 à Voiron.

Emie RANDY,
fille de Fabrice RANDY et Laurène PINATEL
Née le 3 décembre 2020 à Bourgoin-Jallieu.

MARIAGES

BRAUN Thierry et BURLET Nadine, le 12 septembre 2020

BREDY Renaud et BELHOUR Salma, le 26 septembre 2020

DÉCÈS

HEISCH Gertrude épouse AZAIS-LACOSTE - le 16 janvier 2020
CHARPENAY Roger - le 04 février 2020
THIBAUD Simone - le 21 février 2020
GUILLON Andrée épouse CARCEL - le 27 février 2020
COUTURIER Marie-Françoise épouse MEYRIEUX - le 05 mars 2020
CHARDON Simone épouse BEC - le 04 avril 2020
SOUVRAS Marie-Thérèse épouse NEMOZ - le 15 avril 2020
PATRAS Roger - le 22 avril 2020
NEMOZ Marc - le 1er mai 2020
PION Madeleine - le 06 mai 2020
MIOUX Alphonse - le 9 mai 2020
FERNANDEZ Antoine - le 30 juillet 2020
GILIBERT Joseph - le 2 août 2020
BERTRAND Hervé - le 25 août 2020
OLLIER Anne-Marie épouse GILIBERT - le 14 septembre 2020
BLANC Raymond - le 16 octobre 2020
GAUTHIER Geneviève épouse GROS - le 28 octobre 2020
CHATARD Paul - le 2 novembre 2020
BURLET Madeleine épouse NICOUD-ROCHE - le 24 novembre 2020

Calendrier des fêtes

Donné à titre indicatif, sous réserve des conditions sanitaires.

JANVIER	Vendredi 8	Assemblée générale de "La Fario des Eydoches"	Salle de réunion
	Samedi 9	Assemblée générale du Club de Marche	Salle de réunion
	Dimanche 17	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'UPIF	Salle des fêtes
	Mardi 19	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 24	Matinée Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
	Dimanche 24	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
FÉVRIER	Samedi 6	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Matinée Boudins du Club Sportif Football	Salle d'animation
	Samedi 20	Concours de coinche organisée par Faradanse	Salle des fêtes
	Mardi 23	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
MARS	Vendredi 5	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 6	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Vendredi 12	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 13	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Repas de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Vendredi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 20	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 21	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 14h30	Salle des fêtes
	Mardi 23	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 28	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
AVRIL	Samedi 3	Stage Zumba-Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Vendredi 9	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
	Dimanche 11	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux.	Salle des fêtes
	Dimanche 11	Pucier du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Samedi 24	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 25	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
	Mardi 27	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
MAI	Du 30 avril au 2 mai	Tournée du muguet des Conscrits	
	Samedi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Jeudi 13	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football	Base de loisirs
	Dimanche 16	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Mardi 18	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion

Juin	Dimanche 6	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Samedi 12	Concours de pétanque et barbecue des Conscrits	Base de loisirs
	Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 18	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
	Vendredi 18 et samedi 19	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
Juillet	Lundi 21	Fête de la musique de l'UPIF	Centre du village
	Samedi 26	Kermesse du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Mardi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
Août	Mardi 27	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
	Du 23 au 25 juillet	Tournée des Brioches des Conscrits	
	Vendredi 31 au lundi 3	Vogue	Base de loisirs
	Vendredi 30	Feu d'artifice des Conscrits	Base de loisirs
	Samedi 31 et dimanche 1	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
Septembre	Lundi 2	Concours pétanque du CCAS, à partir de 14h	Base de loisirs
	Dimanche 15	Repas du Club de Marche	Salle d'animation
	Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 19	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
Octobre	Mardi 21	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 25	Repas à emporter de l'ADMR	Salle d'animation
	Jeudi 7	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 10	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle de réunion
	Samedi 16	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
Novembre	Samedi 16	Bal des conscrits sous chapiteau	Base de loisirs
	Mardi 19	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 30	Stage de Zumba Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Vendredi 5	Conseil d'Administration du CERF	Salle de réunion
Décembre	Jeudi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 13	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Dimanche 14	Marché de Noël des ateliers créatifs ACCIF	Salle des fêtes

Novembre	Dimanche 14	Matinée Moules-Frites et Conscrits	Salle des fêtes
	Mardi 16	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 26	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Loto du Centre Communal d'Action Sociale, à 14h	Salle des fêtes
Décembre	Dimanche 5	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Mercredi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
	Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 12	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 17	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes

Vous pouvez retrouver les informations du village sur :

www.faramans.fr

Particuliers



Professionnels

MonAssistantNumerique.com
by Pratimedia

Pays de Bièvre

Romain Pavaggio
Consultant Numérique
06 64 73 62 72
04 28 35 05 68
romainpavaggio@pratimedia.com
www.MonAssistantNumerique.com
De 0 à 90 ans, franchisez une fois pour toute la gamme du numérique.



ADMR BIEVRE BURETTES
Espace de Santé d'Autimont
17 Chemin de la porte bleue
38260 FARAMANS
admrbibu@orange.fr
04 74 54 29 45

La référence du service à la personne à domicile



Riv'Aménagement Végétal
Didier ROUQUETTE
06.60.09.15.61
Entretien d'espaces verts. Broyage
Installateur agréé de robot tondeuse STIHL
Terrassement
Technicien en entretien de cours d'eau
Spécialiste en génie végétal

825 chemin de la Charrière - 38260 FARAMANS
riv.amenagement.vegetal@club-internet.fr

LA BOUCHERIE DU SUZON
BOUCHER - CHARCUTIER
TRAITEUR

54, rue Centrale - 38260 FARAMANS

04 74 54 34 89

Maçonnerie
EYMONNET Aurélien
06.59.57.10.16

Maçonnerie générale
Rénovation - Façade

Paysage
MARION Pascal
06.52.58.32.53

Création et entretien espaces verts
Terrasse - Bassin - Pavage
Clôture

43 Chemin des Sources 38260 ARZAY
369 Chemin des Ramelles 38260 FARAMANS
teammp38260@gmail.com

Retrouvez-nous sur

A Coif
COIFFURE PROFESSIONNELLE
MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR
Socio coiffeuse

50, Rue Centrale - 38260 FARAMANS - 04 74 54 22 14

L'un passe
BAR - TABAC - PRESSE
Chez Mickey

Bar - Tabac
Presse - Jeux
Articles de Pêche

36 Rue Centrale
38260 FARAMANS
04 74 85 84 48

l.un.passe@orange.fr



Au Clair Matin
"Le gîte où l'on se sent bien !"

25, chemin de Chantemerle
38260 Faramans

Mme Bourdat Christiane
04 74 54 21 94
06 65 49 07 06

christiane.bourdat@orange.fr
www.giteauclairmatin.fr



PALOMBINI J-NOEL
1090 La charrière 38260 Faramans

Papiers peints
Peintures
Revêtements sols et murs

Tel: 04.74.54.24.51
Fax : 04.74.54.35.07
palombini.jean-noel@akeonet.com



Magali BOURDAT
Conseillère en Immobilier
06 279 852 852 | VIEILLE



Saint Geoirs Immobilier
7 Place Alexandre Gagnieux
38590 St Etienne de St. Geoirs
T. 04 76 93 45 70
M. 06 89 63 07 61
mbourdat@orpi.com

www.orpi.com/stgeoirs

CAMPING ★★
des Eydochés



tél: 04 74 54 21 78
38260 FARAMANS

www.camping-bievre-isere.com

